

Contribution pour le Séminaire préparatoire
au Sommet Mondial pour le Développement Social
(Copenhague, mars 1995)

LE DÉVELOPPEMENT PEUT-IL ÊTRE SOCIAL ?
*Pauvreté, chômage, exclusion
dans les pays du Sud.*

Royaumont, 9-11 janvier 1995

**"LA QUESTION ETHNIQUE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL À
YAOUNDÉ : DISCRIMINATION OU SOLIDARITÉ ?"**

François ROUBAUD

ORSTOM

**MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Fonds Documentaire IRD

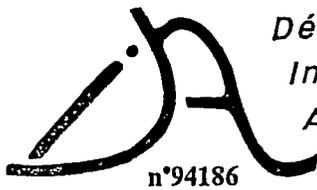


010025078

Fonds Documentaire IRD

Cote : BX 25078 Ex: unique





Développement des
Investigations sur
Ajustement à
Long terme

n°94186

LA QUESTION ETHNIQUE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL A YAOUNDE :

discrimination ou solidarité ?

Version provisoire.

ROUBAUD François

Juin 1994

Fonds Documentaire IRD

Cote : BX 25078 Ex : unique

INTRODUCTION

Jamais depuis la colonisation, les problèmes ethniques n'ont occupé les devants de la scène politique en Afrique sub-saharienne avec autant d'acuité. Les luttes de factions pour le pouvoir, à forte connotation tribale, se multiplient et dégénèrent en conflits ouverts (Somalie, Ethiopie, Liberia, Burundi, Rwanda, Afrique du Sud, etc.). L'extension des guerres civiles déclarées ou larvées met en péril l'avenir de nombreux pays africains, dans leurs frontières actuelles.

L'après seconde guerre mondiale s'était caractérisée par une montée en puissance des mouvements de libération nationale. Des partis de type transnationaux (ou interterritoriaux) ont vu le jour, comme le Rassemblement Démocratique Africain, avec Félix Houphouët-Boigny et de Sékou Touré, fondé en octobre 1946 à Bamako, ou encore le Parti du Regroupement Africain avec Nkwame Nkrumah, qui lance le mot d'ordre des "Etats Unis d'Afrique" en 1958. L'ère des indépendances avait cristallisé l'exaltation du sentiment national. Les premiers gouvernements s'étaient constitués sur cette base, même si la distribution du pouvoir n'a jamais fait l'économie de savants dosages ethniques. Mais la **faillite économique** de la plupart des pays africains depuis la fin des années 70 a conduit à l'ethnicisation des tensions sociales.

La tentation est forte, pour des pouvoirs politiques aux abois, d'utiliser le levier ethnique comme ultime stratégie pour rester en place. Cette stratégie peut prendre deux formes, qui suivant les cas, se succèdent ou se combinent. En premier lieu, les autorités contestées agissent en sous-main les luttes tribales pour mieux se poser en garante de l'Ordre et de l'unité nationale, qui a pu régner bon an mal an jusqu'alors. Ce discours est à la fois à usage interne et externe. Il trouve un écho auprès de la communauté internationale et des bailleurs de fonds, hantés par le spectre du chaos. Mais il peut aussi s'avérer efficace en politique intérieure, en exhumant certains épisodes sanglants qui n'ont pas été effacés de la mémoire collective (Cameroun, Nigeria ¹). En second lieu, des pouvoirs fragilisés, privés de légitimité, peuvent être tentés par un "repli sur le village". Abandonnant leur mission fédératrice à l'échelle nationale, ils sont conduits à dénoncer les ambitions hégémoniques de contestataires allogènes, et tentent d'asseoir leur autorité sur une base régionale (avant une éventuelle reconquête).

Si la question ethnique est souvent traitée du point de vue du politique, très peu de travaux se sont penchés sur sa dimension économique. L'objet de cet article est d'analyser l'influence des problèmes ethniques sur la dynamique du marché du travail à Yaoundé, et plus largement, sur le mode de reproduction de la société urbaine au Cameroun. Dans ce domaine particulier, nous chercherons à savoir s'il existe des fondements économiques aux antagonismes ethniques. Le cas du Cameroun est particulièrement intéressant pour deux raisons. Historiquement, la question ethnique y a toujours eu une forte résonance, alimentant aussi bien la "culture populaire" que la "culture savante" locales. D'autre part, le pays traverse aujourd'hui la plus grave crise politique et économique qu'il ait connue. La radicalisation de la querelle ethnique pourrait lui servir d'exutoire.

Dans la première partie, nous présenterons brièvement la problématique ethnique en Afrique telle qu'elle a été abordée par les sciences sociales, et nous replacerons le débat dans le contexte camerounais actuel. Dans la seconde partie, nous chercherons à identifier, pour

¹) Les derniers développements de la crise institutionnelle au Nigeria donne un nouvel exemple de ce type de manipulation des conflits ethniques par les partisans de l'ordre. Pour répondre à la contestation de M.ABIOLA, gagnant des élections présidentielles du 12 juin 1993 annulée par le général I.BABANGIDA, la télévision diffuse des images des massacres au Rwanda, accompagnées du message de propagande : "Voilà ce qui arrive quand on ne parvient plus à dialoguer". (voir l'article de M.MARINGUES dans le Monde daté du 14 juin 1994).

Yaoundé, quels sont les principaux "lieux sociaux" cristallisant l'identité ethnique et affectant le mode de constitution de la ville, et sa dynamique de peuplement. Enfin, dans la troisième partie, nous tenterons de mesurer leur influence sur le fonctionnement du marché du travail.

I.- LA QUESTION ETHNIQUE AU CAMEROUN : QUELQUES POINTS DE REPRES.

Des ethnies en Afrique en général...

Aujourd'hui, le discours de l'ethnicité à l'échelle de l'Afrique paraît obligé. On ne peut nier l'irréductibilité des consciences ethniques (2). Pourtant à la base, **c'est la notion même d'ethnie qui fait problème**. Les travaux anthropologiques ont pu montrer que, contrairement à une vision naïve, le groupe ethnique n'est pas caractérisé par l'homogénéité génétique de ses membres. Suivant les cas, la constitution des groupes ethniques, des ethnonymes et des identités ethniques sont plus ou moins récents, et leurs définitions mouvantes. Elles peuvent trouver leurs racines dans une mythologie originelle ou un ancêtre commun, ou dans une communauté linguistique, avoir été imposées de l'extérieur par d'autres groupes de population à l'occasion d'une migration ou d'une invasion, ou encore résulter d'un processus de classification "exogène", directement emprunté à la science coloniale. La conscience ethnique elle-même fluctue au fil du temps.

Dans ce domaine, deux approches caricaturales de l'ethnicité doivent être remises en question. Il faut renvoyer dos à dos la vision naturaliste, pour laquelle l'ethnie en Afrique est une réalité immuable remontant à la nuit des temps, et la conception selon laquelle l'ethnie est une pure invention coloniale, sous l'action conjuguée du triumvirat administrateur-missionnaire-ethnologue. Si le découpage ethnique actuel doit beaucoup aux méthodes classificatoires coloniales, fondée sur la différenciation des ethnies selon leur aptitude à être colonisée (cf. le projet de mise en valeur colonial), **les ethnies ont une histoire** (3). Cette dernière n'a ni commencé avec la colonisation, ni ne s'est arrêtée avec elle.

On peut distinguer trois étapes dans l'évolution du sentiment ethnique en Afrique, dont le tribalisme contemporain est le dernier avatar (4) :

- **un certain équilibre pré-colonial**, au sein duquel les structures politiques, lignagères et sociales se répondaient étroitement;
- **une résurgence coloniale**: l'ethnie qui dans bien des cas ne renvoie guère en deçà, fut alors largement fabriquée à des fins de contrôle non seulement administratif et politique, mais aussi religieux. Dans le même temps l'ethnie est aussi devenue une expression de résistance à la colonisation (rejet de l'aliénation culturelle au nom d'un passé autochtone valorisé, voire idéalisé);
- **une réalité néo-coloniale** : c'est à ce stade qu'émerge véritablement le "tribalisme", c'est à dire la manipulation du sentiment ethnique déjà renforcé et déformé par un demi siècle de colonisation. Le tribalisme interfère directement dans les mécanismes de diffusion du pouvoir, dont le népotisme élargi et clientélisme administratif sont les stigmates les plus visibles. Cette dimension localisée au coeur même de l'Etat, va bien au delà et touche l'ensemble de la société. Aujourd'hui, l'ethnicité est un fait social majeur en Afrique, tant l'appartenance ethnique et l'appartenance de classe sont étroitement imbriquées. Dans le meilleur des cas, elle joue le rôle de régulateur social dans le processus de transition vers des sociétés de plus en plus

2) BAYART J.F., "le théâtre d'ombres de l'ethnicité", in *"L'Etat en Afrique, la politique du ventre"*, Fayard Paris, 1989, pp.65-86.

3) Pour paraphraser le titre d'un livre récent : CHRETIEN J.P., PRUNIER G. (sous la direction de), *"les ethnies ont une histoire"*, KARTHALA-ACCT, Paris, 1989.

4) COQUERY-VIDROVITCH C., "De l'ethnicité pré-coloniale au tribalisme contemporain", in *"Afrique noire: permanences et ruptures"* L'Harmattan, Paris, 1992. J.F.BAYART parle à propos du tribalisme de succédané journalistique de l'ethnicité.

marchandes. Dans le pire des cas, elle constitue un facteur de blocage, voire le détonateur de tensions insoutenables, en attisant la haine raciale.

L'interpénétration de ces différentes séquences historiques rend particulièrement complexe l'analyse de l'origine des manifestations actuelles de l'ethnicité. Mais il est clair que la conscience ethnique est le fruit de l'historicité, des brassages de populations, des migrations, etc. L'ethnicité est un processus de structuration culturelle et identitaire, plutôt qu'une structure donnée (5). Si le moment colonial a précipité la constitution des ethnonymes et des identités ethniques, celles-ci constituent aussi pour les individus le moyen d'affirmer une existence propre. L'analyse qui en est faite par CHAUVEAU et DOZON dans le cas ivoirien est exemplaire(6). Ils montrent comment à partir de la cristallisation coloniale, l'ethnicité est réappropriée sous une forme hybride par les différents acteurs locaux. Elle se charge de références à la société civile ivoirienne, qui lui affecte sa propre grille, et va bien au delà des objectifs de l'administration. Finalement, il nous semble que la question ethnique est légitime parce qu'elle est revendiquée par les individus eux-mêmes (7).

... et au Cameroun en particulier.

Historiquement, le Cameroun est un pays où la question ethnique a toujours été omniprésente. De la révolte de l'UPC aux tournants de l'indépendance, parfois interprétée en termes ethniques (8), aux revendications des anglophones, écartés du pouvoir et qui brandissent régulièrement la menace de la sécession (9), en passant par les affrontements sporadiques et localisés mais non moins sanglants entre ethnies minoritaires (10), le déplacement du pouvoir des provinces du nord en faveur des originaires du Centre et du Sud à l'occasion du changement présidentiel de 1982, ou encore le thème récurrent de la "question bamiléké", le problème ethnique ou régional constitue une clef d'interprétation incontournable de l'histoire économique et politique du pays. Avec près de 250 ethnies, le Cameroun constitue un patchwork culturel propice aux différenciations ethniques, qui paradoxalement ne sont pas nécessairement antinomiques d'un sentiment national prononcé.

L'effondrement économique du pays à partir de 1986, relativement tardif par rapport à d'autres pays d'Afrique francophone, et dont l'origine peut être largement imputée à la dynamique pétrolière, a progressivement ravivé "le tribalisme". La régulation rentière et clientéliste de la société a été largement entamée par la compression de la manne à redistribuer (11). La légitimité du gouvernement en place en a été fortement affaiblie, et la lutte pour le pouvoir d'Etat avivée. Dans cette conjoncture, on observe une montée puissance des associations "politico-culturelles" (comme ESSINGAN pour les bétis ou LAAKAM pour les bamiléqués) dont les réseaux d'influences plus ou moins occultes s'étendent et les positions se radicalisent. D'autre part, les difficultés de la vie quotidienne et la polarisation politique conduisent à des scènes de violence où certains groupes sont livrés à la vindicte populaire. On peut citer les manifestations d'hostilité à l'égard des étrangers taxés d'incivisme fiscal, ou encore les scènes de pillage des commerces bamiléqués dans les provinces Sud et Centre suite à

5) Cf. BAYART J.F., op.cit.

6) CHAUVEAU J.P., DOZON J.P., "Au cœur des ethnies ivoiriennes...l'Etat", in E. TERRAY (sous la direction de), "L'Etat contemporain en Afrique", l'Harmattan, Paris, 1987, pp.228-291.

7) Nous nous alignons sur une position déjà revendiquée il y a près de 15 ans par un groupe de chercheurs de l'ORSTOM. Voir COUTY Ph., PONTIE G, ROBINEAU Cl., "Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux. Un thème de recherches de l'ORSTOM (Afrique : 1964-1972)", AMIRA, note de travail n°31, Paris, avril 1981.

8) On a voulu y voir deux périodes successives : une période "bassa", puis une période "bamiléké".

9) Par exemple, suite aux dernières élections, certains responsables de provinces anglophones ont demandé leur rattachement au Commonwealth

10) Voir par exemple les conflits récents entre arabes choas et kotokos dans la province de l'Extrême Nord.

11) A cet égard, il serait intéressant de s'interroger sur les liens qu'entretiennent demande démocratique (où interfère la dimension ethnique) et dynamique économique.

l'élection présidentielle d'octobre 1992, et dont on peut douter qu'elles aient été totalement spontanées.

Au delà du constat, le Cameroun présente la particularité de connaître un débat public intense autour de la question ethnique. Elle passionne l'opinion et alimente les chroniques journalistiques. La libéralisation récente de la presse et l'éclosion de nouveaux titres démultiplient les possibilités d'expression du point de vue ethnique. L'engagement des intellectuels camerounais dépasse largement le cadre des médias, et la querelle ethnique transparait dans nombre d'ouvrages "savants", et notamment en sciences humaines. La constance du thème ethnique semble à ce point répandue, qu'un auteur camerounais a pu qualifier de "sociologie tribale" près de 90% des études régionales de type universitaire entreprises au cours de 20 dernières années (12). Il définit cette "perversion partisane" comme l'étude de sa propre ethnie avec une tendance hagiographique prononcée.

On peut se faire une idée précise claire de l'abondante littérature sur le thème "tribal" avec le livre d'E.MBUYINGA, intitulé "Tribalisme et problème national en Afrique noire : le cas du Kamerun". Ce dernier, haut responsable de l'UPC, dénonce la "tribalisation" des problèmes politiques au Cameroun, au nom de la construction de l'unité nationale, et plus particulièrement cherche à démonter le mythe du "problème bamiléké".

Cette dernière thématique est sans doute celle qui domine la littérature ethnique au Cameroun, et l'exacerbation du conflit a atteint un point d'orgue ces dernières années avec la publication de deux textes en 1987 : le premier stigmatisant "l'ethnofascisme" des ressortissants de l'Ouest pour leurs ambitions hégémoniques, et le second, écrit par des prêtres, dénonçant un plan de "bamilékisation" de la hiérarchie catholique (13). Nous ne développerons pas ici ces polémiques, si ce n'est pour mentionner que l'intérêt pour la "spécificité bamiléké" dans les écrits ethnologiques est ancien. Il remonte au moins au temps de la colonie. Aujourd'hui, deux traditions alimentent le débat. Dans la première, les bamiléqués sont accusés de nourrir des visées impérialistes et de chercher à s'emparer de tous les pouvoirs au Cameroun, à partir de leur position de force acquise dans la sphère économique et financière. La seconde est le fait d'auteurs eux-mêmes bamiléqués, qui entretiennent le mythe de l'exception bamiléké, et pour qui, ceux-ci doivent leur réussite en affaires à des qualités intrinsèques que ne posséderaient pas les autres populations du Cameroun (le peuple bamiléké est dynamique) (14).

A la croisée des sciences sociales.

Notre travail se situe à la croisée de deux types de recherches. Le premier s'inscrit dans la tradition des études micro-économiques théoriques ou appliquées portant sur la discrimination. Centrées sur le marché du travail, elles ont d'abord trouvé leur terrain d'application dans les pays développés, et notamment aux Etats-Unis (15). Plus récemment, les techniques d'analyse développées dans ce cadre ont été transposées aux pays en développement (16). Les politiques d'ajustement structurels ont renouvelé l'intérêt qu'on peut leur porter. Il s'agit

12) MBUYINGA E., "Tribalisme et Problème National en Afrique Noire. Le cas du Kamerun", L'Harmattan, Paris, 1989.

13) NDAJANA M.H., "De l'ethnofascisme dans la littérature politique camerounaise", multigraphié, Yaoundé, Club Unseco de l'Université, Yaoundé, mars 1987. "Un éclairage nouveau : Mémoire (pour information) à l'attention de leurs Eminences le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples; le Cardinal de la Sacrée Congrégation des Evêques", lettre signé par environ 50 prêtres autochtones de l'archidiocèse de Douala, mars 1987

14) On peut citer dans cette veine, DONGMO J.L., "Le dynamisme bamiléké", CEPER, Yaoundé, 1981. POKAM K.E. "La problématique de l'unité nationale au Cameroun", L'Harmattan, Paris, 1986.

15) On peut citer le travail pionnier de Gary BECKER en 1957 ("The Economics of Discrimination", University of Chicago Press, Chicago), ou plus récemment, l'article de Kenneth ARROW en 1973 ("The Theory of Discrimination", in ASHENFELTER O., REES A., "Discriminations in Labor Markets", Princeton University Press, Princeton).

16) BIRDSALL N., SABOT R. (eds.), "Unfair Advantage : Labor Market Discrimination in Developing Countries", World Bank, Regional and Sectoral Studies, Washington D.C., 1991.

de mesurer les dysfonctionnements engendrés par les phénomènes discriminatoires entre hommes et femmes, entre races, castes ou ethnies, sur le marché du travail, et leurs conséquences négatives sur la distribution des revenus.

Dans le cas de l'Afrique sub-saharienne, l'essentiel des études ont porté sur la discrimination sexuelle. De façon surprenante, très peu d'auteurs se sont penchés directement sur le problème ethnique, malgré son acuité avérée. Les rares analyses sur ce thème ont focalisé leur attention sur les discriminations raciales entre blancs et noirs (par exemple en Tanzanie ou en Afrique du Sud). On peut avancer deux raisons à cet état de fait. En premier lieu, il faut incriminer le manque crucial de données statistiques de qualité sur le marché du travail en Afrique. En effet, les enquêtes sur l'emploi et les revenus, qui constituent la matière première de l'approche économique de la discrimination font cruellement défaut.

En second lieu, l'analyse de la question ethnique en Afrique est délicate parce qu'éminemment politique. Cette question, qui déchaîne les passions, fait l'objet d'un traitement spécifique et pointilleux de la part des autorités. Question d'actualité brûlante, toujours susceptible de menacer l'équilibre précaire entre populations dans de nombreux pays, elle est d'autant plus complexe qu'elle interfère directement avec les stratégies des acteurs dans leur lutte pour le pouvoir. Toute l'ambiguïté de la régulation ethnique par l'Etat réside dans le fait qu'il est à la fois juge et parti sur ce point. Dans certains cas, comme au Cameroun, l'Etat a choisi de mener une politique officielle cherchant à gommer la dimension ethnique comme facteur de structuration sociale, au nom du principe de la construction nationale (voir encadré ci-dessous). Dans d'autres situations, l'Etat joue et manipule la "ressource ethnique" pour asseoir et renforcer son pouvoir.

La Statistique au service du Politique : la question ethnique dans les enquêtes

Les sources statistiques officielles sont aussi un instrument politique. Le choix du type d'informations collectées et publiées traduit un mode de représentation de la réalité sociale et économique que différents groupes de décision peuvent chercher à mettre en valeur. De ce fait, il constitue un précieux indicateur pour celui qui veut suivre le fil de cette construction de la réalité, avec ses continuités et ses retournements. En particulier, on peut y retracer avec précision la chronologie de "l'enjeu ethnique", à travers le poids et la forme accordés au découpage ethnique comme marqueur de l'identité socio-démographique des individus dans les enquêtes.

La "science sociale coloniale" lui avait accordé une place de choix. Ainsi, le Recensement de la Ville de Yaoundé de 1957 distinguait pas moins de 127 ethnies ⁽¹⁷⁾. Les premières années d'indépendance s'inscrivent dans la continuité de la période antérieure. Les différentes opérations statistiques réalisées entre 1960 et 1965 ⁽¹⁸⁾, menées avec l'appui technique d'institutions françaises (comme l'INSEE, l'ORSTOM ou la SEDES), présentent toujours l'entrée ethnique comme un facteur central de l'identité individuelle susceptible d'expliquer les comportements économiques ou démographiques, au même titre que le sexe, l'âge ou le niveau d'éducation, même si les publications ne distinguent plus qu'une dizaine de groupes ethniques.

L'enquête sur les niveaux de vie à Yaoundé de 1964-1965 va le plus loin dans ce sens. On y apprend par exemple que *"la consommation de tubercules et de banane plantain est nettement supérieure à la moyenne (15,4%) chez les bamiléké (22,7%) et les bassa (19,8%), mais très peu développée dans le groupe Haoussa-Nord (4,7%)"*. On peut même trouver en annexe un tableau sur le taux de prostitution féminine par ethnie.

Mais dès la fin des années 60, les sources statistiques sur les ménages ne saisissent plus l'ethnie des individus. L'enquête sur la population de Yaoundé de 1969, réalisée par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, ne comporte aucune information sur ce thème. Cet abandon sera définitif. A partir du

¹⁷⁾ Service de la Statistique Générale, "Résultats du Recensement de la Ville de Yaoundé (1957). Population autochtone", Etat du Cameroun, Ministère des Affaires Economiques, Yaoundé, 1957.

¹⁸⁾ Recensement général de la population de 1962. SEDES, "Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé: 1964-1965", République fédérale du Cameroun, Secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, Paris, Yaoundé, 1967.

recensement de 1976, qui fixe plus ou moins les nomenclatures suivant lesquelles les résultats seront dorénavant présentés, il n'est plus possible de connaître la composition ethnique de la ville. Le thème de l'origine n'est plus abordé que par le biais des mouvements migratoires, puisqu'on recueille pour les seuls migrants le département de naissance.

L'enquête 123, sur l'emploi et le secteur informel, réalisée en collaboration par DIAL et la DSCN en 1993, à Yaoundé a été l'occasion d'apprécier in situ l'enjeu de la question ethnique. Alors que la question ethnique nous semblait suffisamment intéressante pour être intégrée dans le formulaire de l'enquête, le point de vue des statisticiens camerounais était plus ambigu, reflétant deux logiques contradictoires : une logique scientifique et une logique administrative. S'ils reconnaissaient la légitimité de relever l'ethnie d'origine au nom du principe de connaissance, ils en redoutaient les implications politiques.

D'une part, l'enquête se déroulant dans le climat tendu des élections présidentielles de 1992, la question sensible de l'ethnie pouvait entraver la collecte des données, provoquer un refus général de l'enquête de la part de la population, voire poser un problème de sécurité pour les enquêteurs. D'autre part, le dépouillement de l'enquête en fonction de l'ethnie ne risquait-il pas de faire apparaître des résultats directement en prise sur l'actualité politique et le débat public, accompagné d'éventuelles sanctions administratives. Finalement, après force discussions, une question sur l'ethnie a été incluse dans l'enquête de 1993, mais la DSCN a jugé inopportun de présenter des résultats par ethnie dans les premières publications. De plus, la question sur l'ethnie a été retirée du questionnaire de l'enquête lors du nouveau passage en 1994, à la demande des statisticiens de la DSCN.

Au delà de la question ethnique, il serait intéressant de mener une analyse plus générale sur "l'archéologie des nomenclatures statistiques" dans les pays d'Afrique et le lien étroit qu'elles entretiennent avec l'histoire et la philosophie politique et économique du développement (19). Sans développer ici ce thème, nos propres incursions dans ce domaine nous ont conduit à constater un retour à des catégories de classification économique très proches de celles en vigueur au début des années 60, après l'épisode développementaliste et industrialiste des années 70. L'optimisme qui régnait alors en matière de développement s'est traduit par une grande entreprise d'harmonisation internationale des nomenclatures, les pays du Sud s'alignant sur ceux du Nord, et visant à gommer les spécificités des premiers, qu'on considérait encore en voie de résorption rapide. L'empêchement de tourner en rond que constitue, pour le découpage en secteurs ou en branches d'activité, la notion de secteur informel, est un exemple particulièrement illustratif.

Les travaux d'anthropologie économique constituent une seconde lignée de recherches transversale à notre problématique. Nous ne faisons pas référence ici aux études ruralistes (comme les monographies de terroir), où l'entrée ethnique a été largement utilisée. Elles ont été sévèrement critiquées, pour avoir privilégié les micro-sociétés ethniques en marge des grands courants de transformation macroscopiques (constitution des Etats, des classes sociales, des grandes migrations). Sans nécessairement entériner ces critiques, nous ne ferons pas appel à ces travaux, dans la mesure où nous n'analyserons que le marché du travail en ville.

Par contre, un nombre croissant d'études récentes commencent à s'intéresser de près aux acteurs du développement (ou du sous-développement), et à la façon dont sont réinterprétées des logiques marchandes souvent imposées de l'extérieur, à partir d'un patrimoine culturel local. Plus spécifiquement, on peut mentionner pour l'Afrique en général, et le Cameroun en particulier, les réflexions sur les conditions de l'émergence de classes entrepreneuriales autochtones (publiques ou privées), où la dimension ethnique est mise en avant. Si les méthodologies mises en oeuvre diffèrent de notre propre approche (20), un certain nombre de questionnements leurs sont communs.

19) Voir par exemple, dans le cas de la France, DESROSIERES A., "La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique", ed la découverte, Paris, 1993.

20) Elles empruntent souvent la voie des analyses biographiques, et l'approche monographique, alors que nous adoptons un point de vue plus statistique.

II.- YAOUNDE : UN PLURI-ETHNISME DE FACADE ?

Avant de présenter les résultats chiffrés de cette étude, il convient de régler le problème du découpage ethnique, qui constitue notre point d'entrée privilégié.

Le redoutable problème des nomenclatures et de l'agrégation des ethnies.

L'enquête de 1993 permet d'identifier 28 ethnies à Yaoundé. La nomenclature originelle que nous avons retenue dans le questionnaire n'a pas fait l'objet d'une réflexion spécifique. La direction de la statistique ne disposant pas de nomenclature sur ce sujet, nous avons repris celle qui avait été adoptée dans une enquête réalisée en 1991 par des chercheurs camerounais sur le secteur informel à Yaoundé (21).

Pour des raisons évidentes de représentativité statistique, il n'est pas possible de présenter des résultats à ce niveau de détail. Nous avons donc procédé à une agrégation en cinq grands groupes principaux. Par principe, nous avons tenté d'assurer la plus grande homogénéité à l'intérieur de chaque classe, qui est constituée autour d'une ethnie démographiquement dominante. Ainsi, au sein du groupe "*bamilékés et assimilés*", qui représente 35% de la population de Yaoundé, les seuls bamilékés comptent pour 33%. Par convention, nous donnerons le nom de cette ethnie majoritaire à Yaoundé, aux groupes ainsi constitués : les "*mbamois et assimilés*", les "*bassas et assimilés*", les "*bamilékés et assimilés*", les "*betis et assimilés*", et enfin une dernière classe comprenant l'ensemble des "*autres ethnies*" (22). Ce dernier groupe forme un "pot-pourri" hétérogène d'ethnies minoritaires et éclatées, même si on y trouve une forte composante "*nordiste*".

En 1993, Yaoundé comptait 793 000 habitants, dont ?% d'étrangers. L'analyse de la composition de la population camerounaise de Yaoundé montre une polarisation autour de deux grands groupes ethniques, qui représentent à eux seuls près des trois quarts des habitants de la capitale : les "*bétis*" (41%) et les "*bamilékés*" (33%).

En dehors de ces deux ethnies, seuls les "*bassas*", avec 8,4%, apparaissent comme un groupe démographiquement important. Il est intéressant de constater le très faible poids des originaires des provinces anglophones (Nord-Ouest, Sud-Ouest), d'une part, ainsi que des originaires du nord (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua), de l'autre, sans comparaison avec leur importance démographique à l'échelle nationale, mettant en lumière l'ampleur réduite des courants migratoires de ces provinces vers la capitale. Le tableau 1 donne la composition détaillée des cinq groupes par ethnie, ainsi que le poids de chacune dans la population d'origine nationale.

TABLEAU 1
POPULATION DE YAOUNDE PAR GRANDS GROUPES ETHNIQUES

PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES						Total
Mbamois et assimilés	Bassa et assimilés	Bamiléké et assimilés	Béti et assimilés	Autres groupes ethniques		
Yambassa (2,2)	Bakossi (0,2)	Bamiléké (33,3)	Maka (1,2)	Arabes choa ε	Kotoko ε	
Bafia (2,3)	Bakweri (0,3)	Bamoun (1,1)	Baya (0,2)	Massa (0,1)	Mafa- (0,3)	
Autres Mbamois (2,0)	Bakoundo (1,2)	Banso (0,2)	Bulu (3,3)	Mofou- (0,2)	-Matakam	
	Douala et appar. (1,7)	Meta (0,4)	Eton (6,4)	-Mousgoum	Tikar (0,3)	
	Bassa, Bakoko (8,4)	Widekum (0,9)	Ewondo (19,4)	Bororo ε	Toupouri (0,6)	
			Autres Bétis (10,4)	Foulbé (2,2)	Autres (1,2)	
6,55%	11,82%	35,81%	40,81%	5,01%		100%

Source: enquête 123, DLAL/DSCN, nos propres calculs.

21) FODOUOP K., "Le secteur informel porteur de technologie", Fondation F.EBERT, Yaoundé, 1992..

22) Dans la suite, et pour simplifier l'écriture, nous nous référerons à ces cinq groupes en les appelant par le nom de l'ethnie dominante au sein de chacun. Cependant, pour rappeler qu'il s'agit d'agréats, ces noms seront présentés entre guillemets et en italique

Dynamique de peuplement de la Capitale depuis 1957 : la montée des populations allogènes.

En 1957, la population camerounaise de Yaoundé comptait 53 000 personnes. En 1993, soit 35 ans plus tard, 782 000 nationaux y résidaient, soit un taux de croissance annuel de 8%. Au cours de cette période, la composition ethnique de la capitale a profondément changé. Le poids des populations d'origine locale ("*betis et assimilés*") a régressé au bénéfice des autres groupes ethniques, et plus particulièrement des "*bassas*" et des "*bamilékés*", qui s'accroissent à un rythme proche de 10% l'an. Principalement sous l'influence de cette dynamique migratoire différentielle, les "*bamilékés*" voient leur poids passer de 19,3% à 33,3%, tandis que dans le même temps, le groupe "*bétis*" perd la majorité absolue qu'il détenait largement en 1957 avec 60%, et ne comptent plus que 41% de la population camerounaise en 1993.

Quant aux étrangers, leur présence a fortement diminué depuis 1957. En 1993, Yaoundé comptait à peine 1% d'étrangers, alors qu'ils représentaient près de 10% de la population de la capitale 35 ans plus tôt. L'enquête a permis de recenser 7000 africains non camerounais, correspondant à un taux de croissance annuel de 4,5% sur la période, et moins de 2000 "européens et assimilés", alors qu'ils étaient plus du double en 1957.

TABLEAU 2
EVOLUTION DE LA COMPOSITION ETHNIQUE DE YAOUNDE 1957-1993

GROUPES ETHNIQUES	Population en 1957	Population en 1993	Taux de croissance annuel moyen
Mbamois	3200	51200	8,2
Bassa	4100	92300	9,3
Bamiléké	9600	273600	10,0
Béti	31600	319000	6,8
Autres	4200	45500	7,0
TOTAL	52800	781600	7,9

Source: enquête 123, DIAL/DSCN, nos propres calculs. Il s'agit de la population camerounaise de la ville.

La prégnance de la composante ethnique sur les structures familiales.

L'endogamie ethnique en milieu rural est bien documentée par les anthropologues depuis le début des années 60 (23). Par contre, les études sur ce thème en ville sont plus rares. Certains travaux ont montré l'existence d'une tendance à la concentration ethnique dans certains quartiers, les villes africaines se présentant plus comme la juxtaposition de "constellations villageoises", que comme un espace "aplani" et homogène, résultat du brassage urbain. Souvent d'ailleurs, le nom des quartiers témoigne de cette diversité. Cependant les analyses plus précises font défaut.

Si Yaoundé apparaît aujourd'hui comme une ville pluri-ethnique, le contraste est frappant entre la diversité des populations de toutes origines qui la compose et l'extraordinaire persistance du lien ethnique dans la constitution des ménages. La "civilisation urbaine" a été, jusqu'ici, incapable de gommer les particularismes régionaux, et de promouvoir un véritable brassage ethnique, à l'échelle du noyau domestique. La cellule familiale n'est pas affectée par la mixité. Elle se reproduit presque exclusivement sur une base ethnique. Par nécessité, la ville multiplie les occasions de contacts entre individus d'origines différentes, sans pourtant réussir à dissoudre ni remettre en question des structures familiales de type traditionnel. Ces dernières constituent le principal centre de cristallisation des cultures locales. **On se côtoie en ville, mais on ne se mélange pas.**

23) Voir COUTY Ph., PONTIE G, ROBINEAU Cl., "Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux. Un thème de recherches de l'ORSTOM (Afrique : 1964-1972)", AMIRA, note de travail n°31, Paris, avril 1981.

Le taux d'exogamie ethnique est négligeable. Au niveau le plus fin de notre nomenclature en 28 ethnies, à Yaoundé, moins de 2% des conjoints sont d'une ethnie différente de celle du chef de ménage. Les deux seuls groupes où cette norme quasi absolue est légèrement remise en question, sont les ménages de chef "bassa" et les "autres". Mais même dans ces cas, le taux d'endogamie reste très élevé, avec respectivement 93% et 94%. Pour ces deux groupes, les conjoints allogènes se recrutent chez les "betis". Le choix du conjoint est cantonné au sein du groupe ethnique d'origine. Rares sont donc les individus qui dérogent au principe qualifié par Ch.G.MBOCK de "tribalisme matrimonial" (24).

Cette loi qui régit le mariage et le concubinage se retrouve au niveau du ménage dans son ensemble. Ainsi la proportion de ménages mono-ethniques, tous membres confondus, dépasse 98%. Elle est supérieure à 99,5% dans trois des cinq groupes : "mbamois", "bamiléké", et "betis". Ce résultat découle du précédent pour les enfants du chef de ménage et de son conjoint (25). Mais, il montre aussi que, même dans le cas de familles élargies, l'accueil d'un membre non apparenté au chef de ménage est conditionné par son appartenance ethnique.

Etant donné l'importance de la famille comme vecteur de diffusion des valeurs et des pratiques, on peut en déduire que l'ethnicité est un facteur d'identité sociale de premier plan. Ces résultats remettent totalement en question les discours "développementalistes" des années 60-70, selon lesquels, les ethnies devaient se dissoudre en ville dans les grands brassages citadins, la croissance, et l'émergence de nouveaux acteurs, fruit des recompositions sociales (classes sociales).

TABLEAU 3
HOMOGENEITE ETHNIQUE DES MENAGES

CHEF DE MENAGE	AUTRES MEMBRES DU MENAGE/CONJOINT (%)											
	Mbamois		Bassa		Bamiléké		Béti		Autres		Total	
Mbamois	99,7	99,6	0	0	0,2	0,4	0,1	0	0	0	100	100
Bassa	0	0	97,9	92,8	0	0	2,1	7,2	0	0	100	100
Bamiléké	0	0,2	0,3	0,7	99,7	99,1	0	0	0	0	100	100
Béti	0,1	0,4	0,2	0,5	0,1	0	99,5	99,1	0,1	0	100	100
Autres	0,1	0,7	0	0	0	0	1,5	5,2	98,4	94,1	100	100

Source: enquête 123, DIAL/DSCN, nos propres calculs.

Mode de lecture : Pour chaque groupe ethnique du chef de ménage, nous avons calculé la proportion des autres membres du ménage appartenant aux différents groupes ethniques (première colonne) ainsi que la répartition des conjoints par groupe ethnique, lorsque le chef avait au moins un conjoint (deuxième colonne). Ainsi, chez les ménages dont le chef est "bassa ou assimilé", 97,9% des autres membres du ménage sont eux aussi "bassa ou assimilé", mais "seulement" 92,8% de leurs conjoints appartiennent au même groupe ethnique.

Le recrutement ethnique de la main-d'oeuvre dans le secteur informel.

L'appartenance ethnique déborde largement le cadre de la sphère privée et de l'économie domestique, pour toucher très directement la sphère publique et marchande. La communauté ethnique constitue pour les urbains un vecteur de mobilisation du capital social, politique et économique. De nombreuses institutions plus ou moins formelles, réseaux, associations, tontines, se constituent et fonctionnent sur cette base. Elles permettent aux individus d'atténuer les effets déstructurants des relations interpersonnelles en ville, notamment pour les nouveaux arrivants. Elles facilitent l'intégration, et réduisent les coûts d'informations liés à l'insertion. Souvent, elles fournissent un certain nombre de services que l'Etat ne peut assurer, ou tout au moins, dont la qualité n'est pas considérée comme satisfaisante.

En ce qui concerne le fonctionnement du marché du travail, on retiendra deux domaines particuliers où la dimension ethnique joue un rôle majeur. En premier lieu, le recrutement de

24) MBOCK Ch.G., "Cameroun, le défi libéral", L'Harmattan, collection Points de vue, Paris, 1990.

25) Comme les chefs de ménages et leurs conjoints appartiennent en général à la même ethnie, leurs enfants aussi.

la main-d'oeuvre du secteur informel est fortement conditionné par la communauté d'ethnie employeur-employé.

Près de 80% de la main-d'oeuvre des unités de production informelles provient de la même ethnie que son employeur. Si ce résultat est évident pour la catégorie des aides familiaux, il n'en est pas de même pour les salariés ou les apprentis. Or, quatre salariés du secteur informel sur cinq appartiennent à l'ethnie de leur patron. Cette très forte homogénéité ethnique des unités de production informelles atteint son maximum pour les deux groupes dominants dans ce secteur, "bamiléké" et "bétis", où elle atteint 90%. Encore une fois, les employeurs informels "bassas" sont les plus ouverts, et recrutent leur main-d'oeuvre dans tous les groupes ethniques.

TABLEAU 4
COMPOSITION ETHNIQUE DE LA MAIN-D'OEUVRE DU SECTEUR INFORMEL

GROUPE ETHNIQUE DU CHEF D'UPI	TYPE DE MAIN-D'OEUVRE				TOTAL MAIN- D'OEUVRE
	Salarié	Apprenti rémunéré	Apprenti non rémunéré	Aide familial	
Mbamois	100	100	100	86,5	74,9
Bassa	28,4	19,7	15,1	100	26,0
Bamiléké	77,4	100	84,0	94,2	88,3
Béti	83,6	96,1	90,5	98,9	90,1
Autres	39,1	7,6	100	88,1	74,6
Total	75,0	51,5	77,2	95,0	78,2

Source: enquête 123, DIAL/DSCN, nos propres calculs. Il s'agit du % de la main-d'oeuvre (totale et pour chaque catégorie) qui a la même ethnie que son chef.

Les relations personnelles entre le chef d'établissement et ses employés dans le secteur informel, constitue sans doute un facteur d'amortissement face aux "forces brutes du marché". Un tissu serré de relations sociales et de solidarités lie employeurs et employés. Ainsi, plus de la moitié de la main d'oeuvre du secteur informel entretient des liens de parenté avec son employeur. Ce puissant facteur de cohésion se mesure aussi au niveau de l'embauche : les deux tiers de la main-d'oeuvre des établissements informels ont obtenu leur emploi par relation (familiale, d'amitié), et le quart par démarche directe auprès de l'employeur.

Le rôle prépondérant des relations personnelles comme mode d'accès à l'emploi.

Les résultats précédents ne sont pas surprenants, compte tenu de la spécificité du secteur informel, que l'on peut assimiler à un ensemble d'activités économiques spontanées mises en oeuvre au niveau des ménages (eux mêmes constitués sur le principe ethnique) pour générer des revenus. Toutefois, on peut s'interroger sur l'importance de l'appartenance ethnique pour accéder à un emploi salarié dans les secteurs formels.

Si l'on ne peut tester directement cette hypothèse, l'enquête permet de savoir comment les actifs occupés ont obtenu leur emploi. **Les relations personnelles (de parenté ou d'amitié) constitue le mode d'accès privilégié à l'emploi**, aux dépens de moyens plus "anonymes" comme les bureaux de placement, les concours, ou le recours direct aux employeurs. Bien sûr, cette caractéristique générale touche au premier chef le secteur informel. Mais les autres secteurs institutionnels ne sont pas épargnés. Ainsi, près de 72% des membres du secteur privé formel ont eu connaissance de leur emploi par relations. Même dans le secteur public, cette modalité n'est pas négligeable, puisque 28% des salariés lui en sont redevables (un quart dans la fonction publique et près d'un tiers dans les entreprises para-publiques).

La mobilisation des relations personnelles est une fonction décroissante de la taille de l'entreprise et du niveau de qualification (sauf peut-être pour les postes les plus élevés, ce que

ne permet pas de saisir une enquête statistique), mais jamais elle ne devient vraiment marginale. Par exemple, 57% de ceux qui travaillent dans des établissements de 50 à 100 personnes et 42% pour ceux de 100 à 500 personnes ont eu recours à leurs relations. De même 20% des cadres supérieurs ont utilisé le même moyen, contre 69% chez les employés et ouvriers non qualifiés, et jusqu'à 89% pour les manoeuvres.

Même chez les chômeurs, la mise en oeuvre des relations personnelles constitue le principal moyen utilisé pour rechercher un emploi, puisque 57% d'entre eux en usent.

Tous les groupes ethniques sont touchés par ce phénomène, dans des proportions voisines. Le groupe "bamiléké" apparaît comme le plus dépendant de ce type de réseaux (notamment dans le secteur privé formel), tandis que le groupe "bassa" y a relativement moins recours (ce qui peut traduire soit une plus forte réticence à cette solution, soit une moindre capacité de mobilisation des relations).

TABLEAU 5
MAIN-D'OEUVRE AYANT OBTENU SON EMPLOI PAR RELATIONS
PERSONNELLES SUIVANT LE SECTEUR INSTITUTIONNEL

GROUPE ETHNIQUE	SECTEUR INSTITUTIONNEL			TOTAL	Chômeur
	Secteur Public	Secteur Privé Formel	Secteur Informel		
Mbamois	37,9	65,7	95,6	74,5	55,4
Bassa	25,5	64,0	89,7	53,6	50,4
Bamiléké	27,5	80,5	94,5	79,4	58,1
Béti	26,1	68,3	93,9	69,8	57,9
Autres	32,0	68,3	93,3	75,4	55,3
Total	27,5	71,1	94,0	72,0	56,7

Source: enquête 123, DLAL/DSCN, nos propres calculs. Pour les actifs occupés, il s'agit du % de ceux qui ont obtenu leur emploi par relations personnelles (parents ou amis). Pour les chômeurs, il s'agit du % de ceux qui recherchent un emploi par relations.

La dimension politique des clivages ethniques.

A côté de la sphère économique, les antagonismes ethniques trouvent une traduction directe dans le champ politique, comme le montre la polarisation régionale du vote aux dernières élections présidentielles. Cependant, nous n'utiliserons pas ces données pour illustrer cette réalité, compte tenu des nombreuses irrégularités qui ont entaché le scrutin, et qui ont justifié une large contestation des résultats officiels. Par contre, le sondage réalisé par le CRETES en 1993 donne une image relativement fiable de la sensibilité politique des camerounais en fonction de leur province d'origine.

Le tableau 6 montre très clairement la nature régionale des préférences politiques des camerounais. A l'échelle nationale, les originaires des provinces du Centre, de l'Est et du Sud, à dominante "béti", se montrent beaucoup plus favorables au parti au pouvoir (le RDPC) et à ses partenaires (le MDR) que leurs compatriotes. Ainsi, 46% des natifs de ces trois provinces considèrent ces deux partis comme les plus proches de leurs convictions, alors qu'à peine 5% des natifs des provinces de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest sont dans ce cas. Ces derniers penchent plutôt pour le SDF ou d'autres partis d'opposition⁽²⁶⁾. Un troisième pôle se dessine dans le paysage politique camerounais, mettant en évidence l'implantation de l'UNDP principalement chez les "nordistes" (province du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua). Quant à la province du Littoral, c'est celle qui semble la moins polarisée autour d'un parti politique, le RDPC et l'opposition se situant au coude à coude, à parité avec les indécis.

²⁶⁾ A un niveau plus fin, il convient de distinguer les anglophones, les plus largement acquis au SDF (48% dans le Nord-Ouest et 33% dans le Sud-Ouest), des originaires de l'Ouest plus circonspects à l'égard de ce parti. S'ils rejettent la coalition au pouvoir (moins de 5% sont proches du RDPC, contre 3% au Nord-Ouest mais 20% au Sud-Ouest), ils ne se reconnaissent pas dans le SDF (22% lui accordent leur faveur).

La dimension ethnique des affinités politiques est encore plus évidente lorsqu'on étudie les résultats du sondage sur la seule ville de Yaoundé. Nous ne présenterons pas les résultats détaillés du sondage pour la capitale qui n'a porté que sur 131 personnes. On peut cependant noter qu'alors que 72,2% des originaires des deux provinces anglophones et de l'Ouest résidant à Yaoundé se déclarent proches de l'opposition, seulement 13,4% des originaires du Centre de l'Est et du Sud affichent cette sensibilité.

Pour ces derniers, un doute profond semble s'installer sur la capacité de l'offre politique à représenter leurs intérêts, près d'une personne sur deux ne se reconnaissant dans aucun des partis en lice. Ce résultat est d'autant plus symptomatique de la précarité de la situation du pouvoir en place, que cette catégorie d'électeurs a toujours été présentée comme l'un de ses principaux supports. On est en droit de penser que cette base électorale a encore dû s'effriter depuis, avec les baisses successives de salaires des fonctionnaires et les premiers effets récessionnistes de la dévaluation, le gouvernement disposant de moins en moins de moyens de redistribution pour tenter de satisfaire sa "clientèle naturelle".

TABLEAU 6
SENSIBILITE POLITIQUE PAR PROVINCE D'ORIGINE EN 1993

PROVINCE D'ORIGINE	SENSIBILITE POLITIQUE					
	Aucune	RDPC-MDR	SDF-opposition	UNDP	Divers	Total
Centre, Sud, Est	26,5	46,0	15,0	1,5	11,0	100
Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest	30,0	5,4	61,6	1,3	2,7	100
Adamaoua, Nord, Extrême-Nord	25,5	31,9	8,3	30,9	3,4	100
Littoral	26,9	25,4	28,3	3,0	16,4	100
Total	27,4	26,5	30,5	8,7	6,9	100

Source: CRETES, 1993, nos propres calculs. Ce sondage a été réalisé par la méthode des quotas, à l'échelle nationale, et porte sur 842 personnes.

L'identité ethnique apparaît donc bien comme un facteur susceptible d'entraver le processus d'homogénéisation de la société camerounaise, aussi bien dans sa dimension politique que dans sa dimension économique. D'un côté, elle risque de fragiliser la formation d'une conscience nationale, et la construction d'un Etat de droit démocratique. De l'autre, elle favorise les phénomènes discriminatoires qui remettent en question l'objectif de répartition équitable des fruits de la croissance, ou, dans la conjoncture camerounaise actuelle, du poids de la récession. En particulier, l'existence de filières ethniques peut créer de graves distorsions dans l'allocation des facteurs et dans les mécanismes de fonctionnement du marché du travail.

Sans chercher à élucider l'ensemble des relations complexes qu'entretiennent ces deux dimensions du problème ethnique ⁽²⁷⁾, nous nous appliquerons à mesurer son influence sur la dynamique du marché du travail.

III.- AU COEUR DU MARCHE DU TRAVAIL : LES TRIBUS IMPUISSANTES

Une longue tradition des sciences sociales en Occident a coutume d'opposer les sociétés industrielles, fondées sur le principe du marché, et les sociétés des PED où prédominent les relations de parenté et de réciprocité. En particulier, on fait souvent grief aux relations marchandes d'empiéter sur le domaine de la parenté dans les pays du Nord, et à l'inverse, au Sud, les rapports de parenté sont censés brider ou dévoyer le "marché". Pour les économistes libéraux, la promotion du marché, notamment à travers les programmes d'ajustement structurel, est conçue pour libérer les énergies potentiellement créatrices de richesses du carcan des traditions locales, perçues comme un facteur de retard économique. En réalité, comme le

²⁷⁾ Dans un sens, de trop fortes inégalités économiques basées sur un principe ethnique peuvent entraîner une radicalisation de l'expression politique de la conscience ethnique. A l'inverse, un discours ou une pratique politique discriminatoires, ou perçus comme tels, peuvent inciter à la constitution de réseaux fermés, et au cloisonnement économique de communautés ethniques.

montre P.GESCHIERE à partir des relations matrimoniales des Makas du Cameroun, ces deux sphères sont loin de s'opposer aussi radicalement, et s'interpénètrent largement⁽²⁸⁾.

Nous chercherons ici à mettre en lumière le poids des identités ethniques et le rôle des filières professionnelles qui s'organisent sur cette base, sur la dynamique macro-économique du marché du travail à travers le chômage, l'accès à l'emploi, les revenus, et dans une perspective plus large, à travers "l'ethos économique" des différentes ethnies.

Le chômage n'épargne aucune ethnie.

La récession qui affecte le Cameroun depuis près d'une décennie s'est accompagnée d'une montée inexorable du chômage urbain. En dix ans, le taux de chômage est passé de 7,3% à 24,6%. Cette poussée est le premier signe de l'incapacité du marché du travail à absorber des contingents de plus en plus importants de jeunes qui cherchent un emploi⁽²⁹⁾. La raréfaction de la demande de travail, notamment formelle, s'est-elle traduite par une vulnérabilité différencielle des principaux groupes ethniques au risque de chômage?

Les taux de chômage par ethnie varient du simple au double, le groupe "bassa" étant le plus touché avec 28,9%, tandis que les "autres" ne comptent que 14,3% de chômeurs. Mais fait remarquable, les deux principaux groupes ethniques, les "bamilékés" et les "betis", auxquels on a coutume de prêter des modes d'insertion dans l'économie marchande et de relations au travail très différents, se caractérisent par des taux de chômage identiques (respectivement 25,0% et 25,2%).

Au delà des simples taux de chômage, il convient de savoir si le facteur ethnique exerce une influence propre sur la probabilité individuelle de chômage, ou si les variations observées au niveau agrégé ne sont que le reflet de différences dans la composition de la main-d'oeuvre (âge, qualification, etc.), elles mêmes jouant cette probabilité. Les régressions logistiques permettent de répondre à ce type de questions. Les résultats des modèles testés sont consignés dans le tableau 7.

Deux groupes d'équations ont été retenus. Pour les premières, on estime la probabilité d'être chômeur au sens du BIT lorsqu'un individu a décidé de se porter sur le marché du travail. Dans le second groupe d'équations, une définition plus large du chômage a été adoptée, qui ajoute aux chômeurs déclarés l'ensemble des travailleurs découragés, c'est à dire les inactifs qui ne recherchent pas d'emploi parce qu'ils considèrent qu'ils n'ont aucune chance d'en obtenir un, compte tenu de la situation. Cette définition large du chômage fait passer le taux de chômage à Yaoundé de 24,5% à 52,7%. Pour chacune de ces définitions du chômage (stricte ou élargie), un premier jeu de régressions ne retient que des caractéristiques individuelles comme variables explicatives (modèles 1 et 2), tandis que dans le second jeu nous avons introduit en plus des variables précédentes, des caractéristiques propres au ménage au sein duquel chaque individu s'inscrit, comme la taille du ménage (qui réduit la probabilité de chômage de ses membres), ou encore son revenu (qui tend au contraire à l'accroître; modèles 1' et 2').

Il apparaît clairement que l'ethnie ne joue pas de façon déterminante sur la probabilité de se retrouver au chômage, même si les effets sont variables suivant les spécifications retenues. Ainsi, dans les équations 1 et 1', aucun des coefficients associés à l'ethnie n'est significatif au seuil 1%. Seuls deux groupes ethniques semblent se caractériser par des probabilités de chômage spécifiques. D'une part, le fait d'appartenir au groupe "autres

²⁸⁾ GESCHIERE P., "Parenté et argent dans une société lignagère", in "La réinvention du capitalisme", sous la direction de J.F.BAYART, Karthala, Paris, 1994, pp.87-113

²⁹⁾ Voir ROUBAUD F., "Le marché du travail à Yaoundé 1983-1993 : la décennie perdue", Etude DIAL, Paris, septembre 1993, 24p.

ethnies" diminue la probabilité de chômage d'environ 40% par rapport au groupe "*beti*" (modèle 1). D'autre part, les "*bassas*" ont eux, au contraire, de plus grandes difficultés à trouver un emploi. Mais cet effet spécifique n'apparaît que lorsqu'on retient la version étendue du chômage (modèle 2 et 2').

Il semble donc que les modalités d'insertion de ces deux groupes ethniques ("*autres ethnies*" à dominante nordiste, et "*bassas*") sur le marché du travail, notamment par leur rapport au secteur informel, permettent aux premiers d'éviter relativement de se retrouver sans emploi, alors que les seconds le subissent plus fréquemment. Par contre, rien ne permet de distinguer les deux groupes dominants, "*bétis*" et "*bamilékés*", quant au risque de chômage. De plus, dans les deux cas, la part des anciens occupés parmi les chômeurs de chaque groupe (que l'on peut distinguer des primo-demandeurs, qui n'ont jamais travaillé) est identique, et proche de 40%. On peut donc en conclure que la politique de licenciements des entreprises ne s'est pas faite sur des critères ethniques.

Plus généralement, aucune catégorie de population n'est aujourd'hui épargnée par le chômage qui sévit à Yaoundé, et plus que les caractéristiques individuelles, c'est la date d'entrée sur le marché du travail qui régle l'accès à l'emploi ou son exclusion.

TABLEAU 7
LES FACTEURS INDIVIDUELS DU CHOMAGE
(estimations de modèles logits)

	Chômeurs/actifs occupés			Chômeurs+travailleurs découragés/actifs occupés		
	Taux (%)	modèle 1	modèle 1'	Taux (%)	modèle 1	modèle 1'
CONSTANTE		-0,17	0,74		0,84	1,23
SEXE:						
- Femme	25,2	non.sign.	non.sign.	58,9	+0,36	+0,37
- Homme	24,3	mod.ref.	mod.ref.	48,4	mod.ref.	mod.ref.
AGE:						
- 50 ans et plus	35,4	-1,04	-0,72	28,7	-0,83	-0,68
- 30-49 ans	16,1	-0,66	-0,46	25,3	-1,31	-1,31
- 10-29 ans	11,2	mod.ref.	mod.ref.	70,0	mod.ref.	mod.ref.
SCOLARITE						
- Pas d'études	5,8	-0,65*	-1,33	26,0	-0,41*	-0,78
- Primaire	23,4	non.sign.	-0,90	49,1	-0,27*	-0,59
- Secondaire	26,2	non.sign.	-0,55	57,3	non.sign.	-0,24*
- Supérieur	30,9	mod.ref.	mod.ref.	55,3	mod.ref.	mod.ref.
STATUT DANS LE MENAGE						
- Chef de ménage	14,4	-1,11	-1,37	23,0	-1,42	-1,57
- Conjoint	23,6	-0,47	-0,46	51,1	-0,55	-0,58
- Enfant	34,7	non sign.	non sign.	79,5	+0,81	+0,84
- Autre	38,9	mod.ref.	mod.ref.	66,2	mod.ref.	mod.ref.
ETHNIE						
- Autres	14,3	-0,60*	non.sign.	38,2	-0,42*	non.sign.
- Mbamois	21,7	non.sign.	non.sign.	50,8	non.sign.	non.sign.
- Bassa	28,9	non.sign.	non.sign.	59,0	+0,33	+0,33
- Bamiléké	25,0	non.sign.	non.sign.	54,1	non.sign.	non.sign.
- Beti	25,2	mod.ref.	mod.ref.	52,9	mod.ref.	mod.ref.
Taille du ménage			non sign.			non sign.
Revenu total du ménage			-0,004			-0,002
STATISTIQUES						
Echantillon:		3638	3638		5956	5956
- dont chômeurs		821	821		3139	3139
Log vraisemblance		-1768,9	-1701,2		-3137,9	-3098,2

Source: Enquête 1-2-3 (93), nos propres calculs.

mode de lecture: mod.ref. représente la modalité de référence, par rapport à laquelle est estimée la probabilité d'être chômeur au sens du BIT (modèles 1 et 1'), et d'être chômeur ou travailleur découragé (modèles 2 et 2'). Un coefficient négatif signifie que la modalité correspondante diminue la probabilité de chômage par rapport à la modalité de référence. Tous les coefficients chiffrés sont significatifs au seuil 1 pour mille, sauf ceux marqués d'une * (au seuil 5%). Les coefficients non significatifs au seuil 5% sont notés non.sign.

Le Fonds National de l'Emploi : une institution pour tous mais impuissante.

Dans le cadre des programmes d'ajustement structurel un certain nombre de mesures ont été prises pour transformer le mode de fonctionnement du marché du travail. Comme la plupart des actions entreprises sous l'égide de la Banque Mondiale dans ce domaine, elles comportent deux dimensions : d'une part, elles visent à instaurer les lois du marché, comme principe régulateur de l'allocation des facteurs (réforme du code du travail dans le sens de la "flexibilisation"), et d'autre part un certain nombre de mesures sont adoptées, notamment pour atténuer l'impact récessif à court terme des premières ("dimension sociale de l'ajustement").

En particulier, c'est dans cette perspective qu'a été créé en 1991 un fonds national de l'emploi (FNE) dont l'un des objectifs affichés est de permettre une meilleure circulation de l'information, en mettant en relation les chômeurs avec les entreprises, qui formulent des demandes d'emplois non satisfaites, ainsi que d'aider les chômeurs à élaborer des projets de création de micro-entreprises viables. Le problème est de savoir si ces intentions ne viennent pas buter sur la contrainte politique, et plus spécifiquement sur sa composante ethnique.

En effet, les faibles taux d'inscription des chômeurs au FNE (8% d'entre eux sont enregistrés), et le peu de crédit qu'ils lui portent (40% des non-inscrits pensent ne pas pouvoir être aidés par cette agence), pourraient cacher une forte dimension ethnique : soit que les fonctionnaires du FNE ne traitent pas tous les chômeurs à la même enseigne, certaines ethnies jugées proches du pouvoir étant favorisées, soit que le discrédit politique des autorités en place auprès de certains groupes induise ses membres à ne pas s'adresser à des institutions publiques comme le FNE.

La composition ethnique des chômeurs enregistrés au FNE invalide totalement l'hypothèse selon laquelle le problème ethnique est à la base de l'incapacité du FNE à traiter le problème du chômage massif à Yaoundé. Bien que le FNE n'enregistre qu'une très faible minorité de chômeurs, la distribution par province d'origine des chômeurs présents sur les listes du FNE a un profil similaire à celle de l'ensemble des chômeurs.

TABLEAU 8
CHOMEURS ET CHOMEURS ENREGISTRES PAR PROVINCE D'ORIGINE

PROVINCE D'ORIGINE	TYPE DE CHOMEURS	
	Ensemble des chômeurs	chômeurs affiliés au FNE
Centre, Sud, Est	57,3	61,5
Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest	20,7	26,8
Adamaoua, Nord, Extrême-Nord	4,3	1,6
Littoral	17,7	10,1
Total	100	100

Sources: FNE, 1993, enquête 123; DIAL/DSCN, nos propres calculs. Dans le cas du FNE, les calculs ont été effectués à partir d'un échantillon de 4000 chômeurs enregistrés, et des 832 chômeurs présents dans l'enquête 123.

D'ailleurs, à l'échelle de l'ensemble des chômeurs de la capitale, le pessimisme à l'égard des institutions publiques de placement (que ce soit le FNE ou le bureau de la main-d'oeuvre) n'est pas le fait d'un groupe ethnique en particulier, mais caractérise dans des proportions semblables tous les groupes.

Types d'emplois et ethnique.

Une fois mise en évidence l'influence négligeable de l'identité ethnique sur le chômage, reste à s'interroger sur son poids dans le mode de mise au travail des camerounais de la capitale, et le type d'emploi qu'ils occupent.

Dans ce domaine, si un certain nombre d'idées reçues se trouve confortées, d'autres au contraire sont totalement invalidées. Ainsi, les "*bamilékés*" sont bien ceux dont la propension à intégrer le secteur public (administrations et entreprises para-publiques) est la plus faible. Les "*nordistes*" partagent avec les "*bamilékés*" cette sous-représentation dans le public, mais sans doute pour des raisons différentes. En effet, ils se caractérisent par un très faible niveau de formation scolaire, critère essentiel de recrutement dans l'administration, notamment pour les postes qualifiés, ce qui n'est pas le cas des "*bamilékés*".

Mais l'orientation massive des "*bamilékés*" vers le secteur privé (qu'elle soit choisie ou subie), qui emploie plus de 80% d'entre eux, correspond plus à une prédilection pour le secteur informel que pour le secteur privé formel. Le secteur informel constitue la modalité privilégiée d'insertion sur le marché du travail, les deux tiers de la main-d'oeuvre "*bamilékés*" exerçant dans ce secteur.

A l'inverse, ce n'est pas le groupe des "*bétis et assimilés*", à qui l'on fait souvent grief d'être injustement favorisé par le pouvoir politique actuel au nom du tribalisme, qui montre la plus forte préférence pour les postes du secteur public. Leur taux de pénétration dans l'administration est à peine supérieur à la moyenne. **Le mythe du "fonctionnaire bété" tombe dans la mesure où 41% des personnes ayant un emploi public appartiennent à ce groupe, soit exactement la proportion qu'il occupe dans l'ensemble de la population active de Yaoundé.**

De ce point de vue, la "vocation de service public" est une spécificité proprement "*bassa*". Près de la moitié d'entre eux travaillent dans le secteur public, et 42,5% sont fonctionnaires, soit une propension à investir ce type d'emploi deux fois supérieure à celle des autres communautés ethniques.

TABLEAU 9
TYPE D'EMPLOIS PAR GROUPE ETHNIQUE

GROUPE ETHNIQUE	SECTEUR INSTITUTIONNEL				TOTAL
	Administration publique	Entreprises publiques	Secteur privé formel	Secteur informel	
Mbamois	26,8	5,2	8,8	59,2	100
Bassa	42,5	6,2	18,9	32,4	100
Bamiléké	16,4	3,3	13,5	66,8	100
Béti	23,5	7,4	12,1	57,0	100
Autres	19,3	2,8	17,7	60,2	100
Total	23,1	5,4	13,5	58,0	100

Source: enquête 123, DLAL/DSCN, nos propres calculs.

L'inégale répartition des différentes ethnies par secteurs institutionnels s'accompagne de spécialisations dans certains types d'emplois. Ainsi, les "*nordistes*" investissent plus souvent que les autres des professions comme "*gardien*", "*personnel de protection*", ou encore de "*l'industrie alimentaire*" (cf. les vendeurs de brochettes du quartier de la briqueterie).

Les "*bamilékés*" marquent leur spécificité par une forte concentration dans les activités commerciales, dont ils occupent près de la moitié des emplois à Yaoundé, et aussi comme chauffeurs de taxis. Naturellement, le caractère informel des emplois qu'ils occupent se traduit par le plus faible taux de salarisation de tous les groupes ethniques (moins de 40%), correspondant à une sur-représentation chez les travailleurs à leur compte, les apprentis et les aides familiaux. Ils exercent plus souvent dans des unités de petite taille, et des installations précaires, comme ambulants, travailleurs à domicile ou sur les marchés.

Pour les "bassas", nous avons vu que leur principale caractéristique est leur prédilection pour la fonction publique, dont ils constituent un quart des effectifs, et le salariat. Leur attirance pour les postes de fonctionnaires est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes, même si ces dernières occupent plutôt des emplois de qualification intermédiaire d'employées de bureau (*agent administratifs, dactylo, secrétaires*) tandis que les hommes se situent plus haut dans la hiérarchie salariale, comme cadres intermédiaires ou supérieurs.

Les "bétis", quant à eux, ont la particularité de dominer l'agriculture urbaine et péri-urbaine (aussi bien pour le vivrier que pour les produits de rente comme le cacao). Mis à part ce trait, qui s'explique largement par leur origine géographique locale, le type d'emploi qu'ils occupent est assez proche de celui de l'ensemble de la population active.

Il est intéressant de noter qu'aucune ethnie ne se distingue des autres pour sa propension élevée à exercer des emplois manufacturiers, à l'exception des "bassas" très largement sous-représentés dans ce secteur. Un peu plus d'un emploi sur dix provient du secteur de transformation, marquant la faiblesse de la base industrielle à Yaoundé : 7% des "bassas" y sont employés contre environ 13% pour les autres ethnies.

Comme dans le cas du chômage, il est nécessaire de vérifier si l'inégale répartition des emplois par secteur institutionnel suivant l'ethnie provient de cette appartenance en tant que telle ou si c'est le reflet d'autres facteurs qui lui sont corrélés. Encore une fois, les régressions logistiques que nous avons testées sont éclairantes. Trois modèles ont été estimés, dont les résultats sont consignés dans le tableau 10. Dans le modèle 1, on estime la probabilité de travailler dans le secteur public, parmi l'ensemble des actifs occupés. Le modèle 2 estime la probabilité d'exercer dans le secteur informel lorsqu'on travaille. Enfin, le modèle 3 ne s'intéresse qu'à la sous-population de ceux qui sont employés dans le secteur formel, et estime la probabilité d'être salarié du public plutôt que du privé. Pour les trois modèles les mêmes variables explicatives ont été retenues.

Sans entrer dans le détail, que constate-t-on concernant le rôle de l'ethnie? Globalement, l'effet spécifique de l'ethnie sur la probabilité de travailler dans tel ou tel secteur joue peu (coefficients souvent non significatifs ou faibles). Les différences qui peuvent être observées dans la répartition des emplois par secteur institutionnel pour trois groupes ethniques ("bétis", "mbamois" et "autres") proviennent uniquement d'effets de composition. Deux groupes cependant se démarquent des autres. Les "bassas", qui montrent une plus forte propension à exercer dans le secteur formel, et plus spécifiquement dans le secteur public. Et les "bamilékés" sous représentés dans l'administration et concentrés dans le secteur informel.

L'appartenance ethnique semble donc bien constituer un facteur explicatif à part entière du secteur d'emploi, même s'il est secondaire. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer s'il traduit une pratique discriminatoire de la part des employeurs à l'égard de certaines ethnies (par exemple des "bamilékés" dans le secteur public) ou s'il reflète les préférences des agents découlant en partie de particularismes culturels (30).

³⁰⁾ Voir SCULTZ P., "Labor Market Discrimination : Measurement and Interpretation", in BIRDSALL N., SABOT R. (eds.), op.cit., pp.15-33.

TABLEAU 10
LES FACTEURS INDIVIDUELS DE CHOIX DU SECTEUR INSTITUTIONNEL
(estimations de modèles logits)

	Modèle 1 Secteur Public/ Secteur Privé	Modèle 2 Secteur Informel/ Secteur Formel	Modèle 3 Secteur Public/ Secteur Privé Formel
CONSTANTE	-0,12	-0,27	-1,29
SEXE:			
- Femme	non sign. mod.ref.	+0,49 mod.ref.	non sign. mod.ref.
- Homme			
AGE:			
- 50 ans et plus	+1,32	-1,43	-1
- 30-49 ans	+1,46	-1,38	-1
- 10-29 ans	mod.ref.	mod.ref.	mod.ref.
SCOLARITE			
- Pas d'études	-2,83	+3,34	non sign.
- Primaire	-2,64	+2,95	-1,08
- Secondaire	-1,09	+1,46	-0,44
- Supérieur	mod.ref.	mod.ref.	mod.ref.
STATUT DANS LE MENAGE			
- Chef de ménage	+1,28	-0,87	+1,02
- Conjoint	+1,23	-0,73	+1,17
- Enfant	non sign.	non sign.	non sign.
- Autre	mod.ref.	mod.ref.	mod.ref.
ETHNIE			
- Autres	non.sign.	non.sign.	non.sign.
- Mbamois	non.sign.	non.sign.	non.sign.
- Bassa	+0,34 *	-0,72	non.sign.
- Bamiléké	-0,55	+0,31	-0,61
- Beti	mod.ref.	mod.ref.	mod.ref.
STATISTIQUES			
Echantillon :	2771 (dont 909 du public)	2771 (dont 1501 informels)	1278 (dont 909 du public)
Log vraisemblance	-1293,6	-1395,3	-1293,6

Source: Enquête 1-2-3 (93), nos propres calculs.

Mode de lecture: mod.ref. représente la modalité de référence, par rapport à laquelle est estimée la probabilité d'être salarié du secteur public (modèle 1), membre du secteur informel (modèle 2) et salarié du public (modèle 3). Tous les coefficients chiffrés sont significatifs au seuil 1 pour mille, sauf ceux marqués d'une * (au seuil 5%). Les coefficients non significatifs au seuil 5% sont notés non.sign.

L'emploi public : un instrument de gestion de la rente?

Etant donné la controverse portant sur l'attribution ethnique des emplois publics, nous tenterons d'apporter quelques éclairages supplémentaires sur ce point. En premier lieu, il convient de noter que l'analyse que nous pouvons mener à partir des seules données sur le bassin d'emploi de Yaoundé ne peut être que partielle. D'une part, pour mesurer correctement l'allocation des emplois dans l'administration et les entreprises publiques, il faudrait disposer de sources représentatives à l'échelle nationale (31).

D'autre part, il est difficile de lever l'ambiguïté liée à la situation de Yaoundé, qui possède le double statut d'administration centrale et régionale. En tant qu'administration centrale, elle devrait asseoir son recrutement sur au niveau du pays dans son entier, et être sensible à la répartition de l'ensemble de la population camerounaise. Par contre, en tant qu'administration régionale, son recrutement devrait plutôt être dicté par la distribution ethnique locale. On pourrait penser a priori que le modèle de recrutement des fonctionnaires a deux dimensions: nationale pour l'encadrement et locale pour le personnel moins qualifié.

La composition des salariés publics suivant l'ethnie et le type d'emplois montre, qu'en fait, celle-ci suit assez étroitement la distribution en main-d'oeuvre locale, en fonction de son niveau de qualification. Globalement, la répartition ethnique des postes de cadres supérieurs est conforme aux disponibilités existantes en main-d'oeuvre ayant suivi un cursus universitaire,

31) Les données disponibles sur les postes d'encadrement par ministère semble bien montrer l'existence d'une politique de recrutement favorable aux originaires du Centre du Sud et de l'Est, au détriment des anglophones et surtout des nordistes. Voir graphique en annexe.

tandis que celle des autres emplois (cadres moyens, employés, ouvriers et manoeuvres) est calée sur la structure des actifs qui ont fréquenté le secondaire.

TABLEAU 11
DISTRIBUTION DES EMPLOIS PUBLICS ET DES NIVEAUX D'EDUCATION PAR
ETHNIE

GROUPE ETHNIQUE	%			
	Cadres Supérieurs	Main-d'oeuvre ayant fréquenté l'université	Autres emplois	Main-d'oeuvre ayant fréquenté le secondaire
Mbamois	5,9	5,0	8,0	8,2
Bassa	15,1	14,2	20,4	13,7
Bamiléké	32,9	37,1	21,7	30,9
Béti	36,5	38,8	46,8	43,8
Autres	9,6	4,9	3,1	3,4
Total	100	100	100	100

Source: enquête 123, DIAL/DSCN, nos propres calculs. Les emplois publics sont ceux de l'administration et des entreprises publiques et parapubliques.

Le tableau 11 met en évidence deux exceptions à cette règle. Du côté des cadres supérieurs, le groupe "autres ethnies", et plus spécifiquement les originaires du grand nord, sont sur-représentés par rapport à leur niveau scolaire, comme si pour eux, le facteur démographique national avait joué partiellement. L'autre "anomalie" provient du faible nombre d'emplois moins qualifiés pourvus par les "bamilékés", et occupés par des "bassas". Il apparaît donc que la sous-représentation des "bamilékés" dans le secteur public ne se situe pas au niveau des postes de responsabilité (même s'ils y enregistrent un léger déficit), mais à celui des emplois publics les moins qualifiés. Parallèlement, la propension des "bassas" à investir l'administration, est plutôt le fait des emplois intermédiaires et plus particulièrement des femmes.

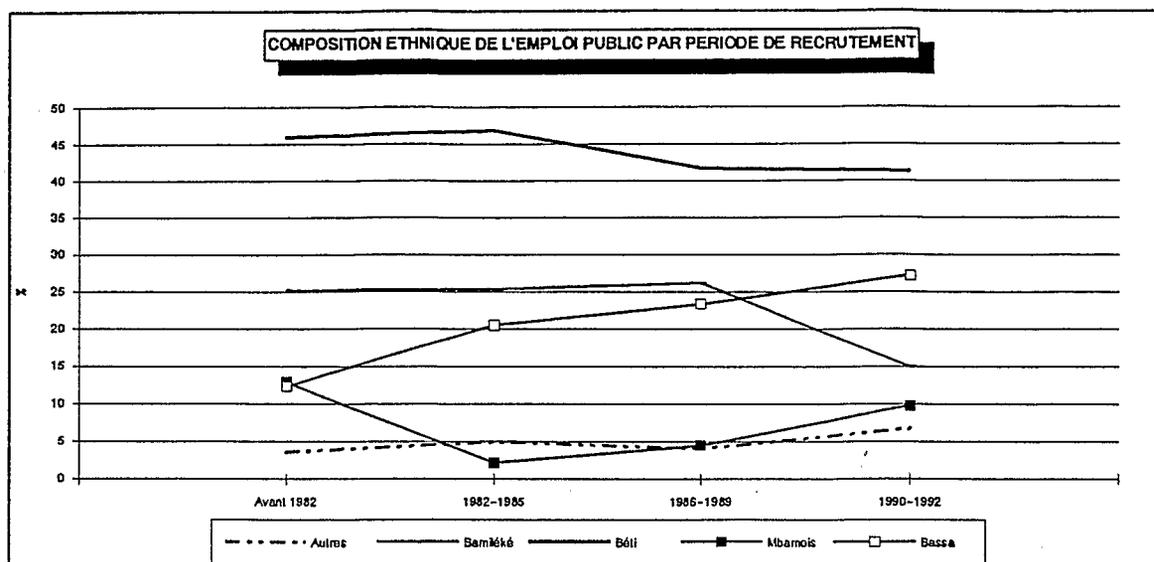
Les "béti" occupent une place dans l'emploi public qui correspond à leur contribution démographique à la main-d'oeuvre de Yaoundé, à niveau de qualification donnée. Cependant, ce résultat pourrait masquer le fait que les recrutements les plus récents n'aient pas respecté cette parité ethnique (32). En fait, la décomposition des emplois publics par période d'embauche montre que les "béti" n'ont pas été favorisés depuis l'avènement au pouvoir de M.BYIA. La structure ethnique des fonctionnaires de la capitale avant et après 1982 est restée relativement stable, à l'exception de la montée en puissance des "bassas", qui passent de 13% avant 1982 à 27% des recrutements depuis 1990 (33).

D'ailleurs, la mise en oeuvre d'une politique d'emplois discriminatoire aurait été de toute manière limitée, dans la mesure où le gel des embauches dans la fonction publique a été le mode dominant de régulation de ce marché du travail avec la crise. Il sera intéressant de suivre cette question avec l'annonce récente du licenciement de 20 000 fonctionnaires.

32) Si la nouvelle administration avait effectivement favorisé les ressortissants de "l'ethnie présidentielle", et compte tenu de la répartition ethnique du stock d'emplois publics constaté aujourd'hui, il aurait fallu que les "béti" aient été sous-représentés lors de l'administration antérieure.

33) Le décrochage des "bamilékés" au cours de la dernière période, de 25% à 15% doit être interprété avec précaution compte tenu des effectifs du sondage.

GRAPHIQUE 1



Source: enquête 123, DIAL/DSCN, nos propres calculs. Pour chaque période, la somme des % est égale à 100%.

L'appartenance ethnique n'exerce aucune influence spécifique sur les revenus.

L'analyse des fonctions de gains permet de mesurer l'impact spécifique de l'ethnie d'origine sur le montant des revenus perçus de l'exercice d'un emploi. On estime ainsi dans quelle mesure les écarts éventuels des revenus moyens des différentes ethnies s'expliquent par une discrimination sur le marché du travail (à travail égal, l'appartenance ethnique conduit à des rémunérations différentes) ou bien proviennent d'autres facteurs : par exemple le fait que certaines ethnies investissent des secteurs d'activité plus rentables, ou encore accordent un poids plus important à l'acquisition d'un diplôme, etc.

Deux techniques économétriques ont été testées : la méthode des moindres carrés ordinaires de l'analyse de la covariance, et une méthode de type Tobit, qui permet de corriger le biais de sélection induit par la première (34).

En premier lieu, la "qualité" des équations présentées dans le tableau 12 est remarquable pour ce type d'estimations sur données individuelles, les deux modèles retenus expliquant plus des deux tiers de la variance des revenus (voir le R^2 ajusté). Les principaux facteurs explicatifs de la rémunération postulés par la théorie économique sont statistiquement significatifs, et ont l'effet attendu. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, une année d'étude supplémentaire se traduit par un gain supplémentaire d'environ 6%. L'expérience professionnelle et l'ancienneté se caractérisent par le "profil en cloche" postulé, la première atteignant son maximum après 45 ans d'activité et la seconde après 24 ans de présence dans l'entreprise. Ces durées élevées par rapport celles obtenues par d'autres études avec des spécifications similaires montrent l'existence de "primes" à la stabilité et traduisent rôle des aînés dans les sociétés africaines.

Une fois prises en compte les caractéristiques propres des individus (niveau de formation scolaire, etc.) et le type d'emplois occupé, les femmes sont victimes d'une "décote" sur le marché du travail. Leur revenu, toutes choses égales d'ailleurs, est inférieur de 17% à celui des hommes. Quant au secteur institutionnel, il joue un rôle de premier plan sur le niveau

³⁴) Les estimations de fonctions de gains par la méthodes des moindres carrés ordinaires (analyse de la variance et de la covariance) sont biaisées. Le biais provient du problème d'autosélection des individus. En effet, nous n'observons un revenu que pour les individus qui travaillent et sont rémunérés. Or, rien ne garantit que ce sous-échantillon soit représentatif de l'ensemble de la population considérée. Le modèle tobit généralisé permet de corriger ce biais. Voir GOURIEROUX C., "Econométrie des variables qualitatives", Economica, Paris, 1984, pp.219-232.....

des rémunérations, le secteur informel apparaissant comme celui qui assurent les plus faibles revenus à ses membres.

Par contre, et c'est là le résultat fort de cette analyse, la prise en compte des effets de structure montre que **l'appartenance ethnique n'exerce aucune influence spécifique sur les niveaux de revenus**. Si en moyenne, le groupe "bamiléké" perçoit 8,2% de moins que son homologue "bété", cet écart s'explique entièrement par la composition différente de la main-d'oeuvre des deux groupes. En particulier, les régressions 1 et 2 montrent que **le facteur ethnique joue un rôle totalement négligeable sur le niveau de revenu, alors que l'appartenance sociale, approchée par la catégorie socio-professionnelle des individus, est elle, au contraire, déterminante.**

TABLEAU 12
EQUATIONS DE REVENU : Le groupe ethnique n'a pas d'influence spécifique

	Effet Brut	Effet net			Effet Brut	Effet net	
		Equation 1	Equation 2			Equation 1	Equation 2
Variables quantitatives				Statut dans l'emploi			
Constante		1,58	1,61	- Cadre supérieur	672%	+239%	+239%
nombre d'heures de travail		0,0056	0,0056	- Cadre moyen	310%	+132%	+132%
Années d'études		0,0609	0,0581	- Empl, ouv qualif	135%	+53%	+53%
Expérience professionnelle (Expérience professionnelle) ²		0,0366	0,0285	- Emp, ouv non qual	22%	+10%	+11%*
Ancienneté (Ancienneté) ²		-0,0004	-0,0003	- Apprentis	-60%	-29%	-27%
Lambda		0,0336	0,0326	- Patron	234%	+95%	+95%
Variables qualitatives		-0,0007	-0,0007	- Indépendant	mod.réf.	mod.réf.	mod.réf.
Sexe		-	-0,1131*	Ethnie			
- Homme	+80%	+20%	+16%	- Autres	+10,6%	non sign.	non sign.
- Femme	mod.réf.	mod.réf.	mod.réf.	- Mbamois	-20,4%	non sign.	non sign.
Secteur institutionnel				- Bassa	+12,4%	non sign.	non sign.
- Administration publique	+311%	+78%	+77%	- Bamiléké	-8,2%	non sign.	non sign.
- Entreprise publique	+437%	+134%	+130%	- Béti	mod.réf.	mod.réf.	mod.réf.
- Secteur privé formel	+218%	+78%	+77%	Statistiques			
- Secteur informel	mod.réf.	mod.réf.	mod.réf.	Echantillon		2566	2566
				R ² ajusté		0,68	0,68
				Erreur quadratique moyenne		0,69	0,68

Source: enquête 123, DIAL/DSCN, nos propres calculs.

Mode de lecture : tous les effets nets des équations 1 et 2 sont significatifs au seuil 1 pour 1000. Les effets non significatifs sont notés "non sign."

Ethos économique et ethnique.

Le dernier point qu'il est intéressant d'analyser est l'influence de l'ethnie sur l'ethos économique des camerounais. Des travaux anthropologiques récents se sont attachés à éclairer les trajectoires d'accumulation dans différentes régions d'Afrique en général, et plus particulièrement au Cameroun, dans une perspective "wéberienne"⁽³⁵⁾. Ces travaux, souvent basés sur des études de cas, cherchent à identifier le rôle des facteurs culturels sur l'émergence d'une classe entrepreneuriale dans certains pays de la Périphérie. Pour le Cameroun, les publications de J.P. WARNIER sur les entrepreneurs bamilékés constituent un bon exemple de ce genre d'approche ⁽³⁶⁾.

Ces recherches montrent l'importance des structures sociales et des conditions historiques datées et localisées, dont la dimension ethnique constitue un vecteur majeur, sur les itinéraires individuels d'accumulation, la formation de dynasties d'entrepreneurs ou la gestation de noyaux endogènes autour desquels s'organise l'économie marchande de nombreux pays d'Afrique noire. Si toutes s'accordent pour reconnaître l'existence d'une véritable dynamique économique privée (même si elle est encore parfois embryonnaire, et souvent imbriquée avec

³⁵⁾ Voir par exemple GESCHIERE P., KONINGS P., eds, "Les itinéraires d'accumulation au Cameroun/ Pathways to accumulation in Cameroon", Karthala/Leyde, Paris, 1993. FAURE Y.A., "", Karthala.

³⁶⁾ WARNIER J.P., "L'esprit d'entreprise au Cameroun", Karthala, Paris, 1993. WARNIER J.P., MIAFFO D., "Accumulation et ethos de la notabilité chez les Bamiléké", in GESCHIERE P., KONINGS P., eds, op.cit., Karthala/Leyde, Paris, 1993. WARNIER J.P., "La bigarure des patrons camerounais", sous la direction de J.F.BAYART, in "La réinvention du capitalisme", Karthala, Paris, 1994, pp.175-201.

les activités politiques et économiques de l'Etat), elles marquent la profonde diversité des modalités de réappropriation du "marché", ou de la culture d'entreprise occidentale : des confréries religieuses du Sénégal aux grands planteurs baoulés de Côte d'Ivoire, des politiciens Kikuyu au Kenya aux grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. On a pu parler à propos de cette greffe de "réinvention du capitalisme".

Notre angle d'attaque est ici sensiblement différent. Il s'agit de voir dans quelle mesure l'existence d'ethos économiques propres à chaque ethnie joue sur la configuration du marché du travail dans son ensemble. En amont, on cherchera à déceler des indices quantitatifs tangibles de ces ethos économiques.

Les résultats précédents, en particulier ceux qui touchent aux types d'emplois exercés, tendent à montrer l'aspect relativement marginal de l'appartenance ethnique sur les formes de mise au travail : salariat/établissement à son compte, secteur public/secteur privé, secteur formel/secteur informel, secteurs de circulation/secteur de transformation. Il semble donc que les archétypes ethniques ("*l'entrepreneur bamiléké*", "*le fonctionnaire bété*", etc.) ne puissent pas être généralisés au niveau du groupe dans son entier ("*les bamilékés entrepreneurs*", "*les bétis fonctionnaires*").

Les travaux anthropologiques qui mettent en exergue l'existence d'ethos économique-ethniques font appel aux mentalités et à l'imaginaire des acteurs, prenant leur source dans des traditions et des cultures ethniques spécifiques. En posant des questions plus subjectives sur les désirs des individus, notre enquête permet de tester certaines hypothèses. Nous nous pencherons ici sur les projets d'avenir des jeunes de 15 à 29 ans, quant au type d'emploi qu'ils souhaiteraient exercer.

En premier lieu, 80% des jeunes, qu'ils soient inactifs, chômeurs ou occupés, désirent changer de statut et obtenir un nouvel emploi. C'est bien sûr le cas pour l'ensemble des jeunes chômeurs, mais aussi pour près des deux tiers de ceux qui travaillent. Quant aux jeunes inactifs, ils sont 84% à désirer obtenir un emploi. Parmi les jeunes actifs occupés, c'est dans le secteur privé (formel et informel) que l'insatisfaction liée à l'emploi exercé est la plus élevée. Par contre, les jeunes salariés du secteur public sont très peu nombreux à vouloir changer de secteur.

Le type d'emploi recherché affiche clairement la préférence marquée des jeunes pour des emplois protégés. Près de 80% cherchent un emploi salarié, 40% comme cadres, plus de 70% dans le secteur moderne. Plus frappant encore, plus d'un jeune sur deux souhaite trouver du travail dans le secteur public. Le graphique 1 illustre le **désajustement complet entre les préférences des jeunes et les opportunités réelles d'emplois** ⁽³⁷⁾.

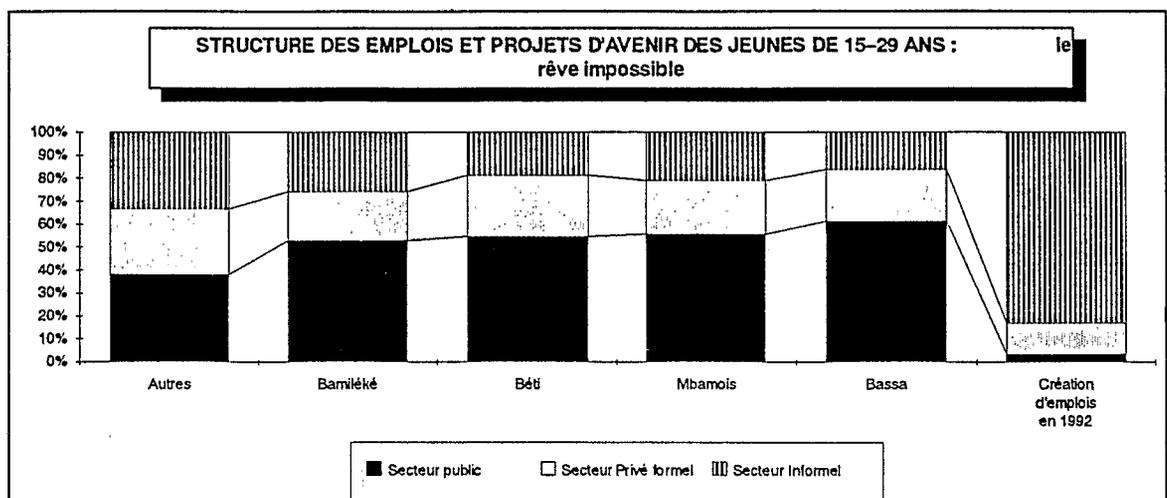
En particulier, les jeunes continuent de croire que l'acquisition d'un diplôme universitaire donne inéluctablement accès à un emploi public. 70% des jeunes fréquentant le supérieur appellent de leurs vœux ce type de postes, et moins de 15% entrevoient la possibilité de travailler dans le secteur informel. En fait, il s'agit d'une croyance générale puisque les jeunes du secondaire nourrissent les mêmes illusions. Il est difficile de prédire les conséquences de la prise de conscience des jeunes de la réalité qui les attend, mais les révisions seront amères. C'est évidemment la sécurité de l'emploi, et dans une moindre mesure l'espérance d'une rémunération supérieure, qui incitent les jeunes à revendiquer un emploi salarié.

³⁷⁾ La comparaison entre les créations effectives d'emplois en 1992 et les déclarations des jeunes sur leurs projets montrent clairement que ces derniers n'ont pas cherché à ajuster leurs desirata à aux conditions impérentes sur le marché. Il s'agit donc bien d'une mesure des ambitions des individus susceptibles de refléter des préférences "profondes", et non seulement traduisant des choix contrariés et conditionnés par la conjoncture.

En second lieu, l'ethnie n'apparaît pas comme une composante discriminante des ambitions professionnelles des jeunes camerounais. La comparaison entre les deux principaux groupes ethniques, qui cristallisent les antagonismes, est éclairante. Ainsi, alors que 54% des jeunes bétis recherchent un emploi dans le secteur public, 53% des jeunes bamiléks marquent le même penchant. Marginalement, on observe bien une plus forte propension des derniers à souhaiter s'établir à leur compte et à rejeter le salariat, ce qui se traduit par une orientation plus marquée vers le secteur informel, alors que les premiers se tournent plus volontiers vers le secteur privé formel.

Globalement, le niveau de formation scolaire a un pouvoir explicatif sur le désir d'insertion des jeunes beaucoup plus important que l'origine ethnique. C'est avant tout là qu'il faut chercher la volonté des jeunes "bassas" à entrer dans la fonction publique, tandis que les jeunes du groupe "autres ethnies" considèrent le secteur informel comme une option acceptable.

GRAPHIQUE 2



Source: Enquête 1-2-3 (93), nos propres calculs.

Finalement, si certaines cultures ethniques constituent un terreau favorable à l'émergence d'acteurs économiques porteurs d'options divergentes, comme l'affirment les travaux susmentionnés, elles ne se cristallisent que sur une infime minorité d'individus.

Ethnies, marchés et institutions : quelques éléments d'interprétation.

Au terme de ce travail, on est confronté à un paradoxe apparent. D'un côté, l'ethnie apparaît bien comme un facteur déterminant de l'identité sociale des camerounais. La migration, les codes propres à la ville, n'ont pas réussi à dissoudre les liens communautaires qui constituent toujours le socle des relations sociales du Cameroun urbain contemporain. Nous avons pu identifier trois domaines où la dimension ethnique jouait de façon prépondérante : les relations matrimoniales et familiales, le recrutement de la main-d'oeuvre notamment dans le secteur informel et l'existence de réseaux de solidarité, et enfin le champ du politique.

De l'autre, l'analyse de la structure du marché du travail tend à prouver que l'appartenance ethnique ne joue qu'à la marge sur ses performances (chômage, accès à l'emploi, rémunération, etc.), alors qu'on aurait pu être en droit de prédire le contraire, non seulement au vu des résultats précédents, mais aussi à "l'ouïe" de l'opinion publique sur ce thème aujourd'hui dans le pays.

Pour lever le paradoxe de ces deux séries de faits contradictoires, il faut s'interroger sur les mécanismes régulateurs du marché du travail, susceptibles de contrecarrer la "pression ethniciste" au cloisonnement ethnique du marché. De ce point de vue, il convient de distinguer deux types de marchés du travail : celui où les institutions formelles régulent l'allocation des facteurs et la demande de travail, et celui où le marché est le principal facteur d'ajustement.

l'emploi dans le secteur formel.

Sur ce premier "marché", où interviennent l'administration, les entreprises parapubliques et les entreprises privées formelles, deux types de régulateurs peuvent être invoqués pour limiter le rôle des filières ethniques dans le recrutement de la main-d'oeuvre : la législation du travail d'une part, et le système scolaire de l'autre. En ce qui concerne les rémunérations, et jusqu'à la promulgation du nouveau code du travail, en 1992, les salaires étaient régis par décret, suivant une grille très contraignante. Ainsi, pour le secteur privé, la grille salariale fixait la rémunération de base en fonction de trois critères : la qualification, l'ancienneté et la zone géographique (pour prendre en compte les écarts de niveaux de prix entre les régions). Une grille équivalente existe pour le secteur public.

Dans ce dernier secteur, et plus particulièrement dans l'administration, la grille salariale se double de procédures d'embauches beaucoup plus réglementées que dans le secteur privé. **Le diplôme joue le rôle de filtre principal lors des concours de recrutement**, tout spécialement pour les postes d'encadrement. De plus, les processus de sélection sont soumis par la loi à une politique de quotas. Les candidats à certains examens et concours sont identifiés par province d'origine, dans le but de respecter le poids démographique de chaque groupe régional, et indirectement des différentes ethnies (38). Cette double tutelle du niveau de formation et de l'ethnie sur la gestion des emplois publics assure globalement une certaine représentativité des différentes composantes ethniques de la société camerounaise (39).

Bien sûr, ces modalités de contrôle du recrutement et des rémunérations n'excluent pas les dérives. Dans nombre de cas, parfois dénoncés par la presse, les textes officiels et les procédures légales ont été "aménagés" ou dévoyés. "L'anonymat" de rigueur a pu permettre de placer des frères, des parents ou des "compatriotes" (attribution de bourses, passage d'examens et de concours) et les pratiques "népotiques" ne sont pas rares. Pourtant, ces dérogations frauduleuses à la règle sont restées suffisamment localisées pour ne pas remettre en question une certaine forme d'équilibre ethnique, comme nous avons pu le constater avec la répartition des emplois.

Comme la plupart des pays où les tensions ethniques sont fortes, les autorités du Cameroun sont confrontées au délicat problème de l'arbitrage entre équité (assurant la représentation des minorités) et efficacité (suivant laquelle les postes offerts devraient être affectés en fonction de la seule compétence), où raison politique et raison économique s'affrontent. La flexibilisation récente du cadre légal régulant le marché du travail, censée faire pencher la balance en faveur de l'efficacité économique pourrait s'accompagner d'effets pervers, en limitant les garde-fous aux dérives tribalistes.

En fait, le système scolaire a un double effet régulateur sur le marché du travail. On a vu que le diplôme conditionne l'accès aux emplois formels, garantissant une certaine forme de méritocratie. Mais au delà, le système scolaire camerounais, largement inspiré des systèmes

38) Décret n°82-407 du 7 septembre 1982.

39) Nos données portant sur la ville de Yaoundé, où les anglophones sont ultra-minoritaires, elles ne nous permettent pas de juger de l'éventuelle mise à l'écart des ressortissants de ces provinces des postes publics.

français et britannique, façonne les mentalités. C'est un puissant facteur de nivellement et d'homogénéisation des aspirations de ceux qui y sont passés, et plus particulièrement des jeunes. Or, le Cameroun a eu une politique particulièrement active en matière d'éducation, et la carte scolaire semble avoir été jouée par tous les groupes ethniques, quoiqu'à des degrés variables. L'école est sans doute le premier moteur de la prédilection des jeunes pour les emplois publics, en légitimant par les valeurs qui y sont professées le salariat comme la voie royale d'insertion professionnelle, sinon comme l'unique.

TABLEAU 13
INVESTISSEMENT SCOLAIRE DES GENERATIONS PAR GROUPE ETHNIQUE
proportion de ceux qui ont atteint le secondaire

GROUPE ETHNIQUE	FEMME		HOMME		TOTAL	
	20-30 ans	40 ans et plus	20-30 ans	40 ans et plus	20-30 ans	40 ans et plus
Mbamois	76,5	25,7	82,0	50,8	79,4	39,3
Bassa	84,5	33,2	94,5	77,5	88,9	53,9
Bamiléké	74,7	24,1	78,2	54,1	76,5	43,2
Béti	73,0	19,9	78,6	51,9	75,8	35,3
Autres	39,0	15,1	53,0	26,3	45,5	23,7
Total	73,6	23,1	79,1	53,2	76,4	39,5

Source: enquête 123, DIAL/DSCN, nos propres calculs.

l'emploi dans le secteur informel.

Dans le secteur informel, les institutions formelles ne peuvent pas être invoquées pour atténuer les options ethniques. Par définition, ce secteur échappe largement au cadre législatif en vigueur. Le fonctionnement de ce secteur est déterminé au niveau macro-économique. C'est la demande de biens "informels" qui homogénéise les distorsions potentielles sur le marché du travail, comme le recrutement ethnique de la main-d'oeuvre.

Nous avons montré ailleurs que l'emploi dans le secteur informel est sensible à l'écart de l'espérance de gains entre salaires formels et rémunérations des entrepreneurs informels (40). Cette dernière est directement fonction des prix pratiqués par ce secteur. Or, le secteur informel camerounais se caractérise par la prépondérance de l'ajustement offre/demande et la flexibilité des prix. Presque exclusivement tourné vers la satisfaction des besoins des ménages, c'est le comportement de ces derniers qui détermine le niveau de demande qui lui est adressé, et donc les prix qu'il peut fixer sur le marché.

Interrogés sur les raisons qui les ont amenés à choisir tel ou tel fournisseur, les ménages brossent un panorama particulièrement explicite des avantages respectifs des secteurs formel et informel. **Chez le premier on va chercher des produits de qualité. Quant au second, il fournit les biens et les services aux prix les plus faibles.** Ce résultat est d'autant plus robuste qu'on le retrouve au niveau de chaque poste de la nomenclature, aussi bien pour la consommation que pour l'investissement-logement.

Parmi les sept modalités de choix proposées, trois regroupent 92% des réponses: "meilleur prix", "meilleure qualité", "proximité du fournisseur". Dans la mesure où l'argument de proximité peut être associé à celui de prix (voir ci-dessous), l'arbitrage prix/qualité constitue le déterminant fondamental du choix du secteur d'achat. Ni la qualité de l'accueil, ni la prise en compte des relations familiales (qu'on aurait pu juger importante dans le secteur

⁴⁰ Voir COGNEAU D., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., "Le secteur informel crée-t-il sa propre demande? faits empirique et modélisation macro-économique", Etude DIAL, Paris, avril 1994, 44p.

informel), ni les modalités éventuelles de crédit à la consommation, ni d'autres motivations extra-économiques ne jouent un rôle conséquent dans le choix du fournisseur.

Les deux tiers de ceux qui ont choisi le secteur formel mettent en avant, tous produits confondus, la qualité supérieure des produits qu'il propose. Les seuls postes où cette proportion est plus faible, "le logement", et "transport, communication", sont ceux où il existe un monopole de l'Etat, ("électricité", "eau", "télécommunication", etc.), ce qui explique l'importance de la modalité "n'en trouve pas ailleurs". L'effet qualité est d'autant plus invoqué que les produits sont élaborés, comme le "mobilier", les "appareils ménagers" ou les "produits alimentaires transformés" ("aliments pour bébés", etc.). Cependant, un certain nombre de produits achetés dans le secteur formel se montrent compétitifs, même face à l'offre informelle. On trouve dans cette catégorie les "céréales", les "vêtements pour enfants"; les "chaussures" en général, la "lingerie de maison", les "ustensiles de cuisine", les "savons et détergents", les "lunettes d'agrément". Pour ces produits, il existe une véritable concurrence entre les deux secteurs.

Les motifs de ceux qui s'adressent au secteur informel sont eux aussi on ne peut plus clairs. Près de la moitié des consommateurs qui sollicitent le secteur informel invoquent l'aspect compétitif des prix proposés. Ici encore, cette proportion est sous-estimée. En effet, dans un tiers des cas la proximité du fournisseur informel a motivé le choix du fournisseur (jusqu'à 40% dans "l'alimentation"). La très grande concurrence que se font entre eux les producteurs ou les commerçants informels uniformise les prix à la baisse (par rapport aux éventuels concurrents du secteur formel), et amène les consommateurs à s'approvisionner au plus près.

Cette propension des consommateurs à faire jouer les prix lorsqu'ils s'approvisionnent dans le secteur informel touche uniformément toutes les ethnies. En situation de compression des revenus (avant dévaluation), les ménages usent de la concurrence féroce entre producteurs informels pour obtenir les meilleures conditions d'achat. Le tableau 13 montre que, quelle que soit l'ethnie considérée, l'accueil familial accordé au client, modalité à travers laquelle on peut mesurer le poids des solidarités ethniques dans le choix du fournisseur, est mentionné dans moins de 2% des cas (1,2% pour les "bassas" et 2,4% pour les "mbamois" et les "autres ethnies"). Quant aux deux groupes dominants, les "bétis" et les "bamiléks", ils présentent une remarquable similitude dans leurs comportements d'achat.

La flexibilité des prix et le marchandage généralisé pratiqués par les consommateurs, toutes ethnies confondues, ne signifient pas que ceux-ci ne privilégient pas "leurs frères de tribus". Mais la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages et la concurrence acharnée de producteurs confrontés à une demande en baisse limitent fortement l'impact macro de ces choix personnalisés.

TABLEAU 14
RAISONS DU CHOIX DU SECTEUR INFORMEL PAR TYPE DE PRODUITS

GROUPE ETHNIQUE	TYPES DE PRODUITS								
	Alimentation	Habillement	Logement	Equipemen t et entretien de maison	Santé, soins personnels	Transport, communication	Education, loisirs	TOTAL CONSO	FBCF logement
L'accueil y est plus familial (%)									
Mbamois	2,0	0,1	4,4	0,5	0,7	4,3	8,2	2,4	11,5
Bassa	0,5	0,8	1,7	2,0	3,1	0,5	4,4	1,2	0,3
Bamiléké	1,2	0,7	3,2	1,6	1,6	6,1	5,9	1,8	0,6
Béti	0,7	0,4	9,4	1,1	3,7	0,3	8,3	1,8	18,4
Autres	2,0	2,2	0	2,5	2,6	4,6	5,2	2,4	0

Total	1,0	0,6	5,0	1,5	2,6	3,3	6,7	1,8	7,8
Les prix y sont moins chers qu'ailleurs (%)									
Mbamoi	35,0	82,0	20,7	68,6	64,3	4,8	56,0	47,3	63,9
Bassa	31,8	67,9	12,9	42,9	39,8	21,8	45,9	39,2	85,0
Bamiléké	45,0	81,0	21,7	62,2	65,1	23,2	56,8	51,1	52,3
Béti	46,7	76,4	30,3	55,1	56,9	21,8	58,2	51,9	45,2
Autres	43,8	67,1	38,4	64,3	62,9	23,9	56,9	49,9	100
Total	43,3	76,8	24,3	57,2	57,9	21,3	55,6	49,5	58,7

Source: DIAL/DSCN, ELA93, nos propres calculs.

Mode de lecture: 2% des produits alimentaires achetés par les "mbamoi" dans le secteur informel l'ont été parce que ces consommateurs considéraient qu'ils y recevaient un accueil plus familial qu'ailleurs. Par contre, ils invoquent le faible niveau des prix dans 35% des cas.

L'homogénéisation par le marché des conditions d'activité dans le secteur informel est d'autant plus efficace, qu'à Yaoundé, ce dernier produit des biens relativement peu élaborés et peu différenciés, et qui demandent des compétences techniques limitées. Plus la concurrence entre producteurs ou commerçants informels est forte, plus les barrières à l'entrée pour s'installer sont faibles, et plus les possibilités de spécialisations ethniques sont réduites.

Par contre, plus le pouvoir de marché des unités de production est important, plus elles peuvent fixer leur prix et adopter des comportements de marge, et plus les entrepreneurs sont à même de s'abstraire de la concurrence et donc de différencier leurs modes de gestion, notamment en laissant jouer leurs préférences ethniques éventuelles. Cette situation s'applique au secteur informel "haut de gamme", et plus encore aux P.M.E. On pourrait trouver là un élément d'explication des résultats des travaux anthropologiques qui insistent sur l'importance des caractéristiques ethniques et des barrières non financières sur les résultats économiques des entreprises.

CONCLUSION

L'étude de la question ethnique sur le marché du travail à Yaoundé débouche sur deux conclusions principales, dans deux registres différents.

La première est d'ordre économique. Malgré la dimension ethnique de nombreux aspects de la vie sociale, les principaux régulateurs du marché du travail de la capitale (institutions et lois du marché) ont réussi à limiter l'importance des discriminations ethniques. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les ménages, conséquence de la grave récession dont souffre le pays depuis près d'une décennie, affectent les différents groupes ethniques de façon similaire. Ils subissent tous la réduction de la demande de travail de la part des entreprises formelles publiques et privées, la baisse des revenus, et pâtissent également de la dégradation des conditions d'existence. Ils se partagent équitablement le fardeau de la dette sociale.

Contrairement aux mythes en vigueur, les profils des deux groupes ethniques dominants, "bamiléké" et "bétis", se caractérisent plus par leurs ressemblances que par leurs divergences. Par contre, notre analyse a mis en lumière la forte spécificité du groupe "bassa" et, dans une moindre mesure, des "nordistes" de Yaoundé. L'étude de ces spécificités demanderait à être approfondie, notamment celle du rapport original à l'éducation.

Bien sûr, l'approche statistique que nous avons adoptée a ses limites. En particulier, si elle permet de traiter correctement du problème du "grand nombre", elle est totalement inappropriée pour identifier les stratégies de sous-populations peu nombreuses, mais dont le poids économique ou politique est sans commune mesure avec leur poids démographique. Ainsi, nous avons pu montrer qu'aucun groupe ethnique n'était exclu des postes de

l'administration. Par contre, il est impossible de vérifier, à partir d'enquêtes aléatoires, si les postes stratégiques, les véritables lieux du pouvoir (portefeuilles ministériels, dirigeants des grandes entreprises publiques) sont équidistribués ou, au contraire, dominés par un groupe ethnique particulier. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de mobiliser d'autres types de sources : sources administratives, annuaires, monographies, etc.

Cependant, il semble qu'effectivement au Cameroun l'entourage présidentiel actuel soit assez peu diversifié. Cet état de fait est la source de légitimes récriminations. Mais, il faut récuser les discours qui affirment que l'ensemble des "*bétis et assimilés*" bénéficient d'un traitement de faveur, et soient associés directement au pouvoir.

De la même manière, nous avons pu montrer que l'esprit d'entreprise dont on affuble souvent les seuls bamiléks, qui sont censés contrôler le secteur informel, n'est nullement l'apanage exclusif de ce groupe. Par contre, nous n'avons pas étudié l'origine ethnique des grands entrepreneurs privés du pays, qui pourrait elle aussi être fortement polarisée. A notre connaissance, aucune étude fiable et exhaustive n'a été menée sur ce thème.

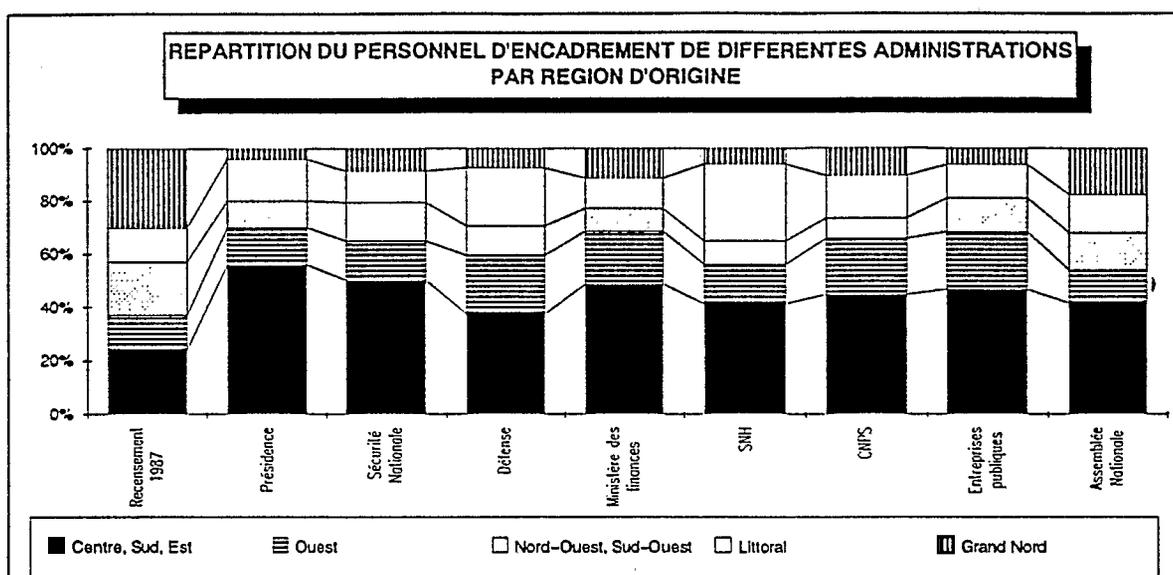
Les résultats obtenus dans le cas de Yaoundé demanderaient à être généralisés à l'ensemble du Cameroun, mais aussi comparés à ceux obtenus dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. On peut, par exemple, se demander si la prégnance de l'identité ethnique sur les structures familiales urbaines est une particularité camerounaise, ou au contraire, si elle se retrouve dans d'autres pays du continent, où les antagonismes ethniques sont plus discrets. Malheureusement, les travaux sur cette question restent embryonnaires, malgré l'acuité de cette thématique. Il convient donc de lancer un appel pour que cette voie de recherche soit développée.

La seconde relève plus directement du politique. Dans le contexte d'exacerbation des tensions ethniques que connaît le Cameroun aujourd'hui, l'occultation systématique de la dimension ethnique de la "socialité" de la part des autorités est néfaste (et pourrait devenir funeste). Promue au nom de l'exaltation du sentiment national, et en réaction aux risques de "tribalisation" du pays, elle conduit à l'effet exactement inverse à son objectif affiché. Le déficit de connaissances dans ce domaine attise les rumeurs, y compris les plus fausses, sur le traitement discriminatoire de certains grands groupes ethniques par l'État en place. Cette orientation, conçue comme un gage d'équilibre entre les populations, est en fait un sérieux facteur de déstabilisation.

A cette politique de l'autruche, il conviendrait de substituer un traitement transparent et serein du problème, notamment en favorisant la diffusion d'informations statistiques régulières et d'études de qualité sur ce thème. Cette réorientation de la politique ethnique s'avérerait d'autant plus judicieuse, que les résultats auxquels nous aboutissons tendent à minimiser le poids de la dimension ethnique comme facteur illégitime de différenciations sociales et d'injustice. Par là, elle serait susceptible de désamorcer une querelle fondée sur de fausses évidences. Soulignons l'urgence d'agir, à l'heure où les positions se radicalisent chaque jour un peu plus, et où, au regard d'autres expériences, il peut être un jour trop tard pour éviter le pire.

ANNEXE :

L'article dont est issu le graphique ci-dessus, intitulé "The Telltale Signs of Marginalisation", cherchait à montrer la mise à l'écart des postes de pouvoir des ressortissants anglophones. Mais, plus que la marginalisation des anglophones, c'est la sous-représentation des originaires du grand nord qui est la plus notable. Quant aux représentants des provinces du Centre, du Sud et de l'Est, ils sont en général beaucoup plus nombreux que , proche du pouvoir présidentiel



Source : Cameroon Post Special, n°173, 20-26 juillet 1993, pp.8-9. Les expatriés ont été exclus du graphique.